

# LE CHOMAGE DES FEMMES EN BRETAGNE

---

Première phase :  
Analyse statistique des caractéristiques des femmes  
demandeuses d'emploi



*Etude réalisée par la DRTEFP Bretagne  
(Service Etudes, Prospective, Evaluation et Statistiques) - Décembre 2008.*

# SOMMAIRE

<b>PREMIERE PARTIE : PROFIL DES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI EN BRETAGNE AU 31 DECEMBRE 2007.....</b>	<b>5</b>
<b>1 Qui sont les femmes à la recherche d'un emploi en Bretagne ?.....</b>	<b>6</b>
1.1 Leur âge : les femmes sont plus nombreuses que les hommes quel que soit l'âge.....	6
1.2 Leur situation familiale : la contrainte familiale est plus forte pour les DEFM femmes que pour les DEFM hommes .....	7
1.3 Leur qualification : plus de trois femmes sur quatre ont quitté un poste d'employée.....	9
1.4 Leur niveau de formation : le niveau de formation des DEFM femmes est hétérogène.....	9
<b>2 Quelle est la situation des femmes dans le chômage ? .....</b>	<b>11</b>
2.1 Leur motif d'inscription : les motifs d'inscription des DEFM femmes mettent en exergue des situations de travail souvent précaires .....	11
2.2 L'ancienneté de leur demande : les femmes restent légèrement plus longtemps au chômage.....	13
2.3 Leur activité réduite : près de la moitié des DEFM femmes exercent une activité réduite .....	16
<b>3 Quels sont les emplois recherchés par les femmes ?.....</b>	<b>18</b>
3.1 Le contrat recherché : les femmes recherchent davantage un temps partiel .....	18
3.2 métier recherché : l'hyper-concentration de la recherche d'emploi des femmes.....	21
<b>4 Quels sont les motifs de sorties des listes de l'ANPE des DEFM bretonnes ? .....</b>	<b>24</b>
4.1 Peu de différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les motifs de sorties.....	24
4.2 Les métiers les plus recherchés par les femmes sont ceux qui donnent lieu au plus de mises en relation positives .....	25
<b>5 Quels sont les emplois obtenus par les femmes bretonnes ? .....</b>	<b>26</b>
5.1 Les femmes sont moins souvent embauchées en CDI que les hommes.....	26
5.2 Les femmes sont plus souvent que les hommes à temps partiel.....	26
5.3 Les femmes se concentrent sur quelques métiers .....	27
<b>DEUXIEME PARTIE : COMPARAISON DES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI AU 31 DECEMBRE 2007 EN BRETAGNE ET EN LANGUEDOC ROUSSILLON.....</b>	<b>30</b>
<b>1 Situation socio-économique du Languedoc-Roussillon .....</b>	<b>30</b>
1.1 Les points communs avec la Bretagne.....	30
1.2 Les différences avec la Bretagne .....	33
<b>2 Profil des femmes demandeuses d'emploi en Languedoc-Roussillon.....</b>	<b>35</b>
2.1 Qui sont les femmes demandeuses d'emploi en Languedoc-Roussillon ?.....	35
2.2 Quelle est la situation des languedociennes dans le chômage ?.....	38
2.3 Quels sont les emplois recherchés par les femmes en Languedoc-Roussillon ?.....	41
2.4 Quels sont les emplois obtenus par les femmes en Languedoc-Roussillon ? .....	43
<b>3 Eléments à retenir de la comparaison .....</b>	<b>44</b>
<b>TROISIEME PARTIE : FOCUS SUR LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI AU 31 DECEMBRE 2007 DANS HUIT PAYS BRETONS .....</b>	<b>45</b>
1 Le pays de Rennes : un pays urbain dans lequel la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est faible .....	46
2 Le pays de Brest : un pays urbain dans lequel les caractéristiques de la demande d'emploi féminine sont proches de la moyenne régionale.....	47
3 Le pays de Saint-Brieuc : un pays urbain dans lequel la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est élevée.....	49
4 Le pays de Saint-Malo : un pays côtier très touristique .....	51
5 Le pays de Dinan : un pays touristique et rural.....	52
6 Le pays du Centre-Ouest-Bretagne (COB) : un pays rural dans lequel la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est relativement faible .....	54
7 Les pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy : deux petits pays ruraux et industrialisés .....	55
<b>ANNEXE : DONNEES STATISTIQUES PAR AGE, AVEC UN SEUIL A 25 ANS INCLUS.....</b>	<b>58</b>

L'activité professionnelle des femmes progresse depuis les années 1960. Le développement de l'activité féminine a été plus tardif en Bretagne, mais le taux d'activité des bretonnes (68%) est désormais équivalent à celui de l'ensemble des françaises (67,5%)<sup>1</sup>. On est passé d'un modèle d'activité séquentielle (retrait du marché du travail dès le premier enfant et reprise d'activité après 40 ans) à un modèle de cumul, où les femmes assument simultanément leur activité professionnelle et leur activité familiale.

De ce fait, l'emploi salarié féminin est en forte hausse depuis 30 ans. En Bretagne, le nombre de femmes salariées du secteur privé industriel et commercial a doublé (+106%) pendant que le nombre de salariés masculins n'a progressé que de 46%. La part des femmes dans l'emploi salarié est donc en constante augmentation depuis 30 ans, même si la hausse est nettement plus modérée depuis le début des années 2000. Fin 2006, les femmes restent ainsi moins nombreuses que les hommes parmi l'ensemble des salariés (44,6%)<sup>2</sup>.

Elles sont également moins nombreuses que les hommes au sein de la population active (47,3%). Pourtant, en Bretagne fin 2007, 56,4% des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE dans les catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 étaient des femmes<sup>3</sup>. En outre, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi constatée ces dernières années a été nettement plus favorable aux hommes. Après avoir fortement diminuée au début des années 2000, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi bretons tend par conséquent à nouveau à la hausse.

Au final, les femmes sont plus souvent concernées par une situation de chômage que les hommes, comme l'atteste le maintien de l'écart entre le taux de chômage des hommes (6,2%) et le taux de chômage des femmes (7,2%)<sup>4</sup>. Si le constat est valable pour l'ensemble de la France, il est nettement plus marqué en Bretagne. Depuis de nombreuses années, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est supérieure de 3 points en Bretagne par rapport à la moyenne nationale.

Le contexte régional n'est pourtant pas défavorable aux bretonnes. D'un point de vue économique, la Bretagne a désormais rattrapé son retard de développement. L'économie bretonne s'est installée ces dernières années dans une dynamique de croissance créatrice d'emplois. Ce qui se traduit notamment par un des plus faibles taux de chômage de la métropole. L'économie bretonne se distingue tout de même de celle des autres régions françaises par une moindre importance du secteur tertiaire. Les secteurs agricole et industriel (notamment les industries agroalimentaires) restent effectivement très présents en Bretagne.

---

<sup>1</sup> Source : INSEE – Recensement de la population. Données au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

<sup>2</sup> Source : ASSEDIC emploi salarié au 31 décembre 2006 - Champ UNEDIC : Champ d'observation de l'emploi salarié qui comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para agricoles (champ CCMISA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

<sup>3</sup> Source : ANPE / DARES. Données au 31 décembre 2007

<sup>4</sup> Source : INSEE. Données au 31 décembre 2007

En termes de formation initiale, l'académie de Rennes présente l'un des meilleurs résultats de France : la Bretagne dispose ainsi d'un des taux de sortie du système éducatif sans qualification parmi les plus bas du pays. Et, comme dans la majorité des régions, les jeunes bretonnes réussissent mieux dans le cycle de formation initiale que les garçons (moins de redoublements et des taux de réussite supérieurs aux examens). Au total, les bretonnes bénéficient d'un niveau de formation plus élevé que la moyenne nationale.

L'enjeu de la présente étude est de comprendre pourquoi les jeunes filles s'insèrent plus difficilement dans l'emploi que les garçons, pourquoi les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes, et quels sont les freins à leur retour à l'emploi. Il s'agit également de mettre en perspective les particularités régionales qui pourraient expliquer que le chômage des femmes est plus important en Bretagne qu'en France métropolitaine.

L'analyse statistique des données des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2007 permet de décrire dans un premier temps le profil des femmes à la recherche d'un emploi en Bretagne. Dans un deuxième temps, une comparaison avec le Languedoc-Roussillon, région dans laquelle la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est nettement plus faible qu'en Bretagne, a pour objectif de mettre en évidence les particularités de la situation régionale. Enfin, les disparités entre les pays bretons sont analysées à travers huit des vingt-et-un pays de la région.

---

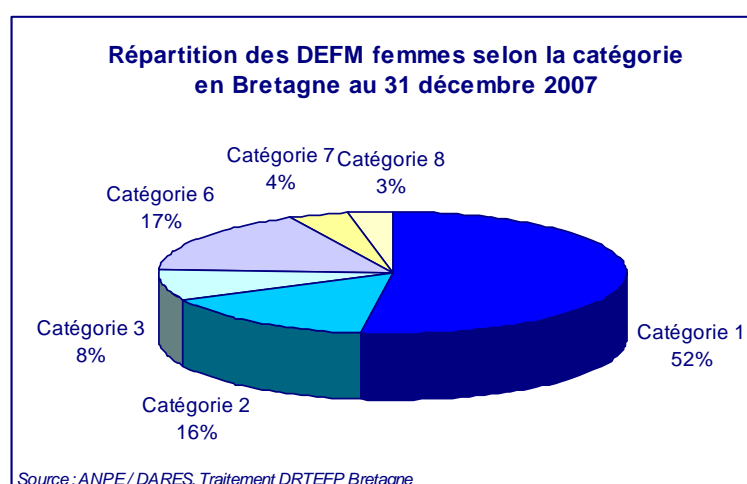
Le présent rapport a été réalisé dans le cadre d'une étude sur le chômage des femmes en Bretagne. Cette étude, pilotée par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, comprend deux phases : une analyse statistique des caractéristiques des femmes demandeuses d'emploi, objet du présent rapport, et une analyse qualitative à partir d'entretiens monographiques et prospectifs, objet d'un second rapport. Ces deux rapports, ainsi qu'une synthèse de l'ensemble des travaux, sont disponibles sur le site Internet de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Bretagne.

## Première partie :

### Profil des femmes demandeuses d'emploi en Bretagne au 31 décembre 2007

La catégorie 1 est la catégorie officielle de la demande d'emploi. Mais, en Bretagne, elle ne représente que la moitié des femmes demandeuses d'emploi. La recherche d'un emploi à temps partiel (catégorie 2) et l'exercice d'une activité réduite (catégories 6, 7 et 8) sont par ailleurs des caractéristiques de la demande d'emploi féminine. Dans le cadre de la présente étude, l'ensemble des catégories d'inscription des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) seront donc prise en compte, à l'exception des catégories 4 (personnes non immédiatement disponibles en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie, ...) et 5 (personnes déjà pourvues d'un emploi)<sup>5</sup>.

Fin 2007, la Bretagne compte 144 427 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE dans les catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8. Parmi eux, **81 451 sont des femmes, soit 56,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi.**



<sup>5</sup> Depuis le mois de mars 2009, de nouvelles catégories statistiques relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (désormais Pôle Emploi) remplacent les catégories administratives 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 auparavant utilisées. Ces nouvelles catégories sont les suivantes :

- A** : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
- B** : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois)
- C** : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois)
- D** : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi pour diverses raisons (stage, formation, maladie,...), sans emploi
- E** : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi

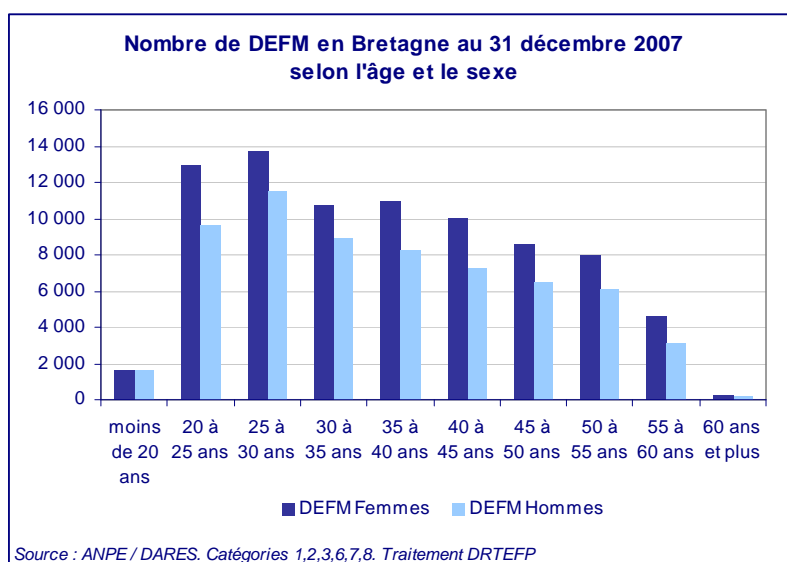
**La somme des catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 retenue dans le cadre de la présente étude équivaut exactement à la somme des nouvelles catégories A, B et C.** Il convient donc de considérer que toutes les données statistiques relatives aux demandeurs d'emploi présentées ci-après dans ce rapport correspondent aux demandeurs d'emploi des catégories statistiques A, B et C.

## 1 QUI SONT LES FEMMES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI EN BRETAGNE ?

### 1.1 LEUR AGE : LES FEMMES SONT PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES QUEL QUE SOIT L'AGE

En Bretagne, la structure par âge des demandeurs d'emploi est la même pour les femmes et pour les hommes :

- environ un tiers des DEFM ont **moins de 30 ans**<sup>6</sup> : les inscriptions à l'ANPE sont peu importantes jusqu'à 19 ans. Du fait de la sortie de scolarité, elles sont massives à partir de 20 ans et jusqu'à 30 ans<sup>7</sup>.
- près de la moitié des DEFM ont **entre 30 ans et 50 ans** : le nombre de demandeurs d'emploi par tranches d'âge quinquennales est moins élevé après 30 ans. Il diminue progressivement entre 35 ans et 50 ans.
- 15% des DEFM ont **plus de 50 ans** : les demandeurs d'emploi sont nettement moins nombreux après 55 ans, et très peu nombreux après 60 ans.



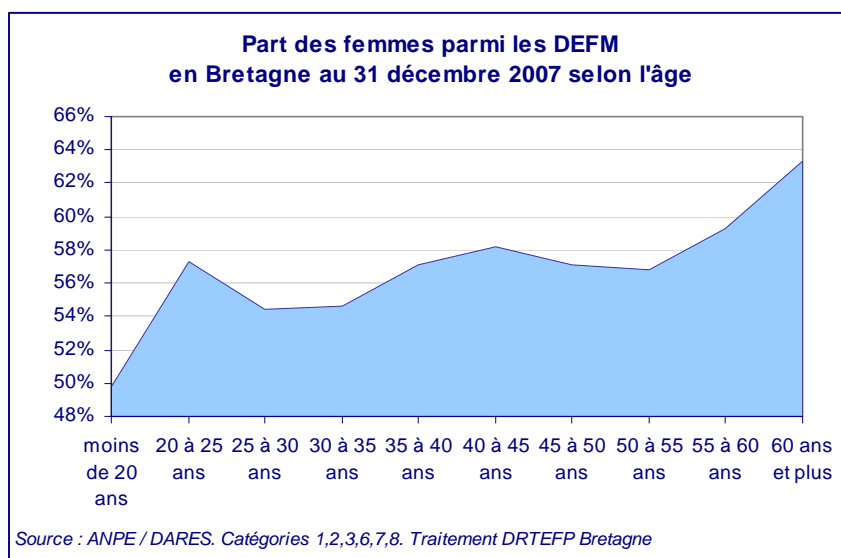
A l'exception des moins de 20 ans (qui ne représente qu'une très faible partie de l'ensemble des DEFM), les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'emploi quel que soit leur âge. Leur part varie cependant selon les tranches d'âges. Les femmes sont particulièrement plus nombreuses pour trois catégories d'âges :

- **entre 20 et 25 ans** : le pic d'entrée dans le chômage se situe plus tôt pour les femmes (dès 20 ans), et il dure plus longtemps (stabilité du nombre de DEFM femmes jusqu'à 30 ans). Pour les hommes, l'entrée dans le chômage est plus progressive, et elle est surtout marquée entre 25 et 30 ans.

<sup>6</sup> Les élèves et les étudiants achevant leur formation s'inscrivent massivement à l'ANPE au cours du troisième trimestre de l'année. De ce fait, la part des moins de 30 ans est un peu surévaluée aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres, tant qu'une large partie d'entre eux reste en recherche d'emploi. Les moins de 30 ans représentaient 34,6% des DEFM femmes au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007, mais seulement 31,5% aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2007.

<sup>7</sup> Dans le cadre de la présente étude, lorsque les DEFM sont répartis en trois catégories d'âge, les seuils retenus sont 30 ans et 50 ans. A titre d'information, une annexe présente les données statistiques pour les moins de 26 ans.

- **autour de 40 ans** : le nombre de DEFM femmes ne diminue presque pas entre 30 et 45 ans, alors que le nombre de DEFM hommes diminuent progressivement depuis l'âge de 30 ans.
- **après 55 ans** : après 50 ans, le nombre de femmes à la recherche d'un emploi diminue moins fortement que le nombre de DEFM hommes. La part des femmes dépasse les 60% parmi les demandeurs d'emploi de plus de 55 ans.



## 1.2 LEUR SITUATION FAMILIALE : LA CONTRAINTE FAMILIALE EST PLUS FORTE POUR LES DEFM FEMMES QUE POUR LES DEFM HOMMES

### Les DEFM femmes ont plus souvent une responsabilité parentale

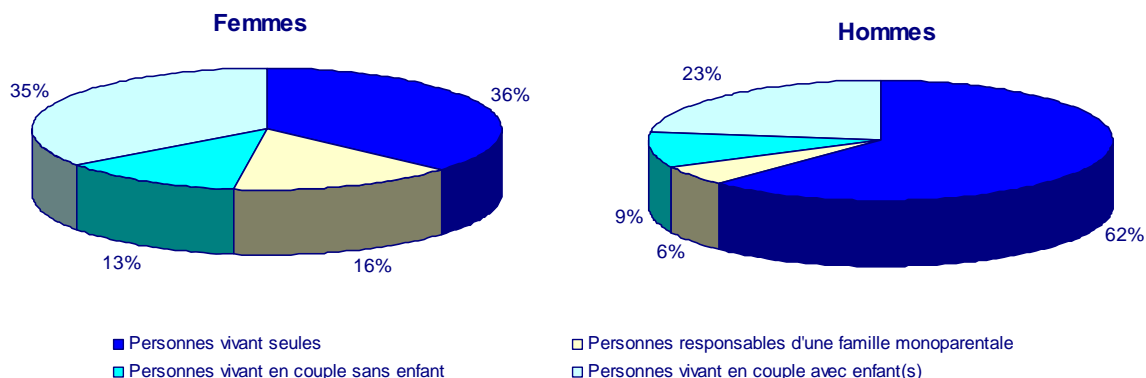
Parmi les demandeurs d'emploi, les femmes sont plus souvent en couple (48%) que les hommes (32%). Elles sont également plus souvent divorcées, séparées ou veuves (12%) que les hommes (8,5%). En revanche, seulement 40% des femmes sont célibataires, contre 60% des hommes.

Par ailleurs, les DEFM femmes ont beaucoup plus souvent la charge d'un ou plusieurs enfants (51% d'entre elles, contre 30% pour les hommes).

En croisant la situation matrimoniale et la charge d'enfant(s), il est possible de répartir les demandeurs d'emploi en quatre catégories :

- **les personnes vivant seules** : elles représentent la majorité des demandeurs d'emploi hommes (62%), mais seulement 36% des DEFM femmes. Seul le tiers des femmes à la recherche d'un emploi est célibataire et sans enfant.
- **les personnes responsables d'une famille monoparentale** : elles représentent 16% des DEFM femmes (6% des DEFM hommes). Cette situation familiale concerne nettement plus les femmes que les hommes.
- **les personnes en couple sans enfant** : c'est le modèle familial le moins rencontré parmi les DEFM femmes (13%).
- **les personnes en couple avec enfant** : parmi les DEFM femmes, cette situation est aussi fréquente que le célibat sans enfants (35%). Elle est moins fréquente chez les DEFM hommes (23%).

## Répartition des DEFM en Bretagne au 31 décembre 2007 selon la situation familiale



Source : ANPE / DARES. Catégories 1,2,3,6,7,8. Traitement DRTEFP Bretagne

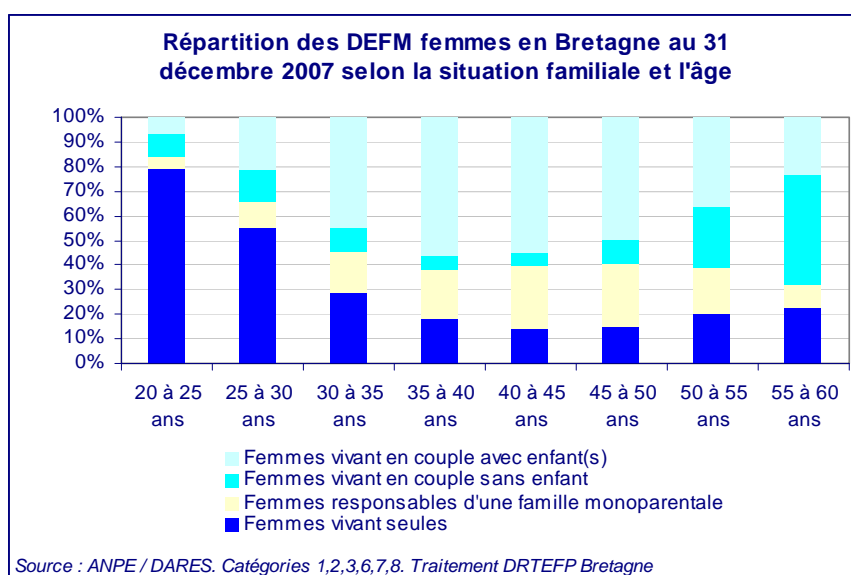
### Pour les DEFM femmes, la contrainte familiale est plus marquée entre 35 ans et 50 ans

Les demandeuses d'emploi de moins de trente ans sont très majoritairement célibataires et sans enfants (80% entre 20 et 25 ans, 55% entre 25 et 30 ans). A 30 ans, les couples avec enfants représentent 20% des DEFM femmes.

Après 30 ans, la part des femmes célibataires diminue fortement (15% à 45 ans). Parallèlement, la part des femmes responsables d'une famille monoparentale et surtout des femmes en couple avec enfant augmente fortement. A 45 ans, 55% des femmes sont en couple avec enfants et 25% d'entre elles sont responsables d'une famille monoparentale. Au final, 80% des DEFM femmes vivent dans un contexte familial pouvant rendre difficile le retour à l'emploi, en raison d'un manque de mobilité géographique ou de contraintes horaires liées à la garde des enfants.

A partir de 50 ans, sous l'effet du départ des enfants du foyer familial, le nombre de femmes en couple avec enfants ou responsables d'une famille monoparentale diminue nettement au profit des personnes vivant seules, et surtout des couple sans enfant (presque la moitié des DEFM âgées de plus de 55 ans sont dans cette situation).

Au final, les DEFM femmes sont très majoritairement seules jusqu'à trente ans. Ensuite, elles vivent plus souvent dans un contexte familial contraint que les DEFM hommes. Ces derniers sont majoritairement célibataires et sans enfants jusqu'à 55 ans (81% des DEFM de 30 ans, 51% des DEFM de 40 ans, 41% des DEFM de 55 ans).

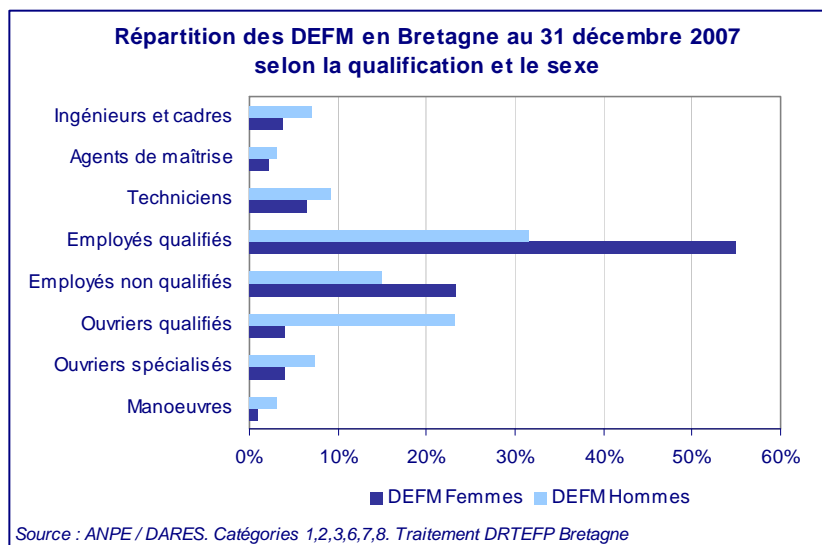


Source : ANPE / DARES. Catégories 1,2,3,6,7,8. Traitement DRTEFP Bretagne



### 1.3 LEUR QUALIFICATION : PLUS DE TROIS FEMMES SUR QUATRE ONT QUITTE UN POSTE D'EMPLOYEE

Pour 78% des DEFM femmes, le dernier poste occupé était un poste d'employée (qualifié pour 55% d'entre elles, non qualifié pour 23% d'entre elles). Les femmes sont très peu nombreuses à déclarer une faible qualification (8% pour les postes d'ouvriers spécialisés ou qualifiés, ...) ou une qualification élevée (6,5% pour les postes de techniciens, 4% pour les postes d'ingénieurs et cadres, ...). La répartition par qualification des DEFM hommes est nettement plus homogène : 46,5% d'employés, 30,5% d'ouvriers, 19,3% sur les qualifications élevées...



Quel que soit l'âge des femmes demandeuses d'emploi, plus de trois quarts d'entre elles déclarent avoir quitté un poste d'employée, et plus de la moitié un poste d'employée qualifiée. Les autres qualifications sont plus ou moins citées par les femmes selon leur âge. Ainsi, les faibles qualifications (manœuvre, ouvrier) sont très peu déclarées par les demandeuses d'emploi de moins de 30 ans, et nettement plus par les plus de 50 ans. Inversement, les femmes de moins de 30 ans s'inscrivent en plus grand nombre avec une qualification élevée (technicien, ingénieur et cadre) que les femmes de plus de 50 ans. Après les qualifications d'employées, ce sont les qualifications de techniciens (10%) et d'ingénieurs et cadres (5%) qui sont le plus mentionnées par les femmes de moins de 30 ans. Pour les seniors, ce sont les postes d'ouvriers (10%) qui arrivent en seconde position.

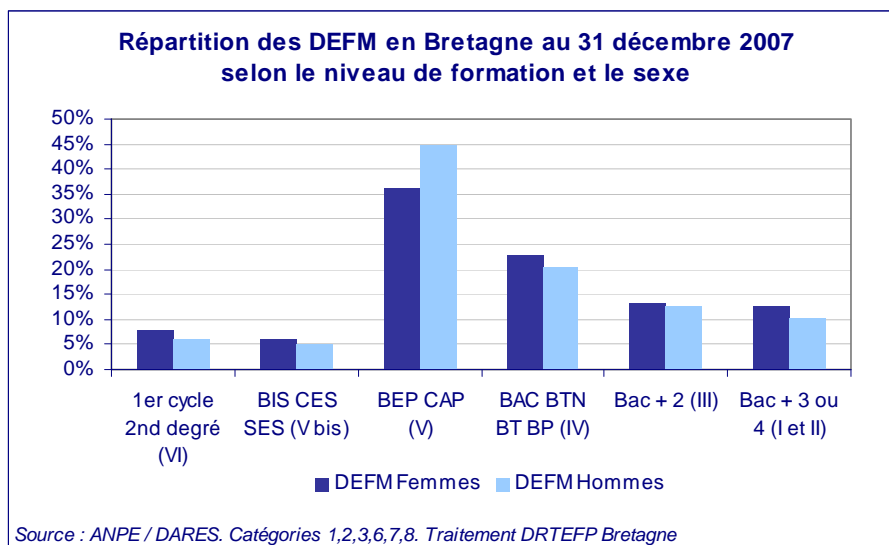
L'étude de la qualification des demandeurs d'emploi met également en avant le recul avec l'âge de la part des femmes parmi les qualifications élevées. A titre d'exemple, les femmes représentent 55% des DEFM de moins de 30 ans déclarant une qualification d'ingénieur et cadre, elles ne représentent que 25% des DEFM de 55 à 60 ans déclarant la même qualification. Alors que la part de cette qualification est de plus en plus importante avec l'âge pour les hommes (5% à 30 ans, 24% à 60 ans), elle reste faible pour les femmes (5% à 30 ans, 4% à 60 ans).

### 1.4 LEUR NIVEAU DE FORMATION : LE NIVEAU DE FORMATION DES DEFM FEMMES EST HETEROGENE

#### Les DEFM femmes sont plus diplômées que les hommes...

Quel que soit le niveau de formation observé, les femmes représentent plus de la moitié des demandeurs d'emploi. Cependant, l'écart est très faible pour le niveau V (BEP / CAP) : il s'agit du niveau de formation le plus fréquemment déclaré par l'ensemble des DEFM, hommes et femmes. Même si les femmes revendiquent moins souvent un niveau BEP / CAP que les hommes (36% des DEFM femmes, 45% des DEFM hommes).

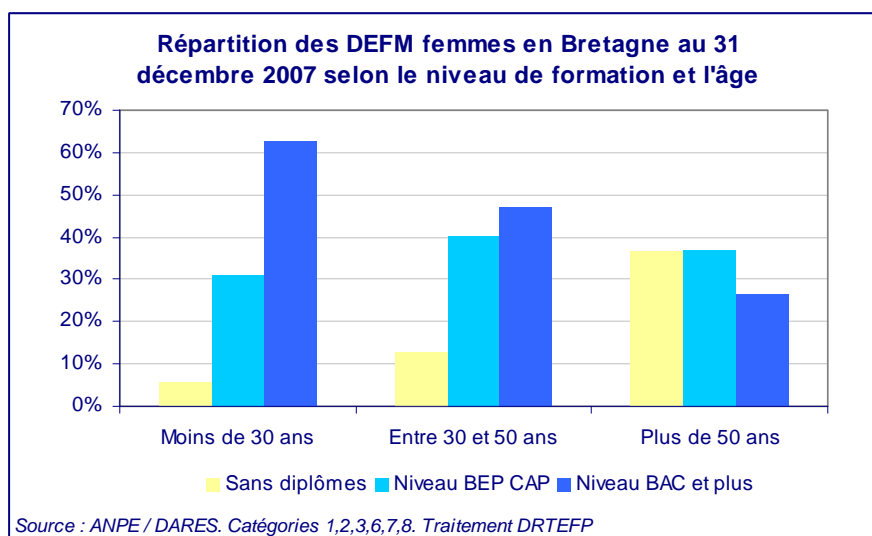
Les DEFM femmes sont plus diplômées que les hommes : 49% des DEFM femmes ont un niveau BAC et plus, contre 43% des hommes. Et elles sont plus nombreuses que les hommes à signaler une formation de niveau I et II (BAC +3 ou 4). Paradoxalement, les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir de diplômes (14% des DEFM femmes contre 11% des DEFM hommes).



### ... le niveau de formation des DEFM femmes varie selon leur âge

Parmi les DEFM femmes de moins de 30 ans, le niveau de diplôme est élevé. En effet, 60% des femmes demandeuses d'emploi de cette catégorie d'âge ont un niveau BAC et plus, seulement 6% d'entre elles n'ont pas de diplôme. Les DEFM femmes de moins de 30 ans ont un niveau de formation nettement plus élevé que les DEFM hommes du même âge (50% de BAC et plus, 9% de « sans diplôme »).

De même que pour les hommes, la part des DEFM femmes de niveau BAC et plus diminue entre 30 et 50 ans, au profit des femmes titulaires d'un BEP / CAP ou des femmes sans diplômes. Après 50 ans, les femmes titulaires d'un BAC ou d'un diplôme supérieur ne représentent plus qu'un quart des DEFM. Elles sont en revanche 36% à ne pas avoir de diplômes. A cet âge, ce sont les hommes qui sont plus diplômés (34% de BAC et plus, et seulement 20% de « sans diplômes »).



## 2 QUELLE EST LA SITUATION DES FEMMES DANS LE CHOMAGE ?

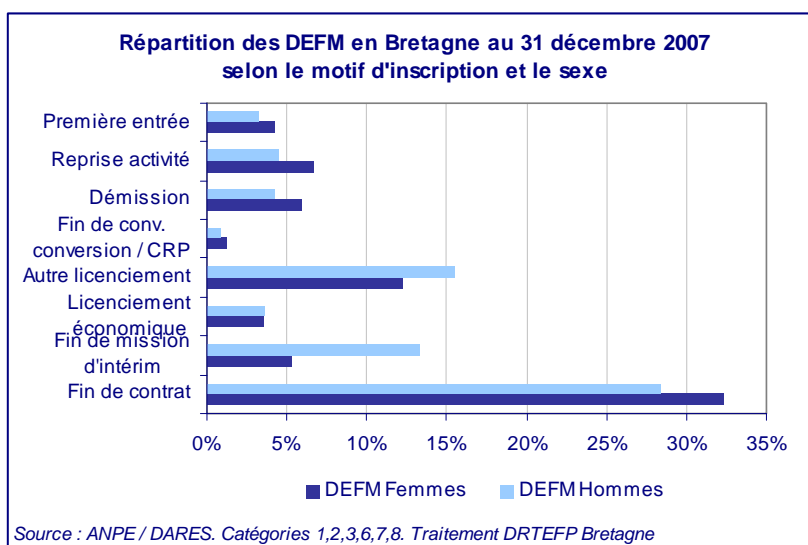
### 2.1 LEUR MOTIF D'INSCRIPTION : LES MOTIFS D'INSCRIPTION DES DEFM FEMMES METTENT EN EXERGUE DES SITUATIONS DE TRAVAIL SOUVENT PRECAIRES

#### Le motif d'inscription le plus fréquent est la fin de contrat

La fin d'un emploi à durée déterminée (fin de contrat ou fin de mission d'intérim) est le motif d'inscription le plus fréquent, tant pour les hommes que pour les femmes. La fin de contrat est plus souvent déclarée par les femmes (32%) que par les hommes (28%), et la fin de mission d'intérim est un motif plus masculin (13%) que féminin (5%). Au total, la fin d'un emploi à durée déterminée est un motif légèrement plus fréquent chez les hommes (42%) que chez les femmes (38%).

Le licenciement (économique ou autre) concerne également un peu plus les hommes que les femmes (respectivement 20% et 17%). Le licenciement économique est un motif d'inscription déclaré dans une faible proportion quel que soit le sexe des demandeurs d'emploi (3,5%). Les hommes signalent en revanche plus fréquemment un licenciement autre (16%, contre 12% des femmes).

Enfin, les autres motifs d'inscription (démission, reprise d'activité, première entrée sur le marché du travail) sont majoritairement le fait des femmes. 7% des DEFM femmes reprennent une activité (seulement 4% pour les hommes), 6% des inscriptions des femmes font suite à une démission (4% des hommes) et 4% des DEFM femmes font leur entrée sur le marché du travail (3% des hommes).

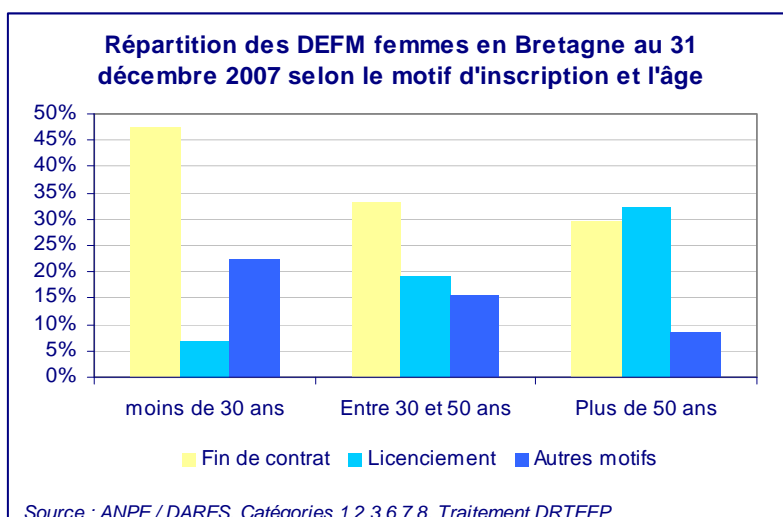


#### Les femmes de plus de 50 ans déclarent davantage un licenciement

Pour les femmes de moins de 30 ans à la recherche d'un emploi, la fin de contrat est le motif d'inscription très majoritaire (près de la moitié des inscriptions). Comme pour les hommes, c'est dans cette tranche d'âge que le motif « fin de mission d'intérim » est le plus fréquent (9% des femmes entre 20 et 25 ans, contre 5% pour l'ensemble des DEFM femmes). Les « premières entrées » représentent 15% des inscriptions des 20-25 ans et sont quasiment insignifiantes après 30 ans. La part des licenciements est très faible chez les femmes de moins de 30 ans.

Entre 30 et 50 ans, la part des « fin de contrat » baisse très fortement (33%) au profit des licenciements (19%). Parmi les autres motifs d'inscriptions, les femmes de 25 à 45 ans sont plus nombreuses que les femmes des autres âges à déclarer une reprise d'activité, même s'il s'agit d'une petite partie des demandeuses d'emploi (8%). Les démissions sont également plus fréquentes chez les femmes de 25 à 40 ans (8%) que chez les femmes des autres tranches d'âges. Par comparaison avec les déclarations des hommes demandeurs d'emploi, ces deux motifs (reprise d'activité et démission) révèlent une particularité féminine. La reprise d'activité est un motif qui ne varie pas avec l'âge pour les hommes, alors qu'il est nettement plus élevé pour les femmes de 25 à 40 ans. La démission est également beaucoup plus marquée pour les femmes de 25 à 40 ans que pour les hommes du même âge.

Après 50 ans, les licenciements sont la raison principale des inscriptions à l'ANPE pour les femmes (32%). Les licenciements économiques représentent 9% des inscriptions de femmes de 55 ans à 60 ans. Les autres licenciements représentent 25% des inscriptions de cette même classe d'âge. La part des licenciements, y compris économiques, est donc nettement plus importante chez les seniors que chez les autres tranches d'âge. Les fins de contrat restent un motif d'inscription très fréquent chez les femmes de plus de 50 ans (30%). Les autres motifs (démission, reprise d'activité) sont très peu déclarés par les seniors femmes.



### La situation familiale influe sur deux motifs d'inscription : la démission et la reprise d'activité

64% des DEFM s'inscrivant à l'ANPE suite à une démission sont des femmes. Parmi celles-ci, deux femmes sur trois sont en couple. Ce ratio est nettement plus élevé que celui des hommes (deux hommes sur cinq s'inscrivant suite à une démission sont en couple). Cette part des femmes en couple parmi les femmes signalant une démission est également supérieure à la part des femmes en couple parmi l'ensemble des femmes demandeuses d'emploi (48%). Le motif « démission » est donc davantage déclaré par les femmes en couple.

Sur quatre femmes ayant déclaré une reprise d'activité lors de leur inscription à l'ANPE, trois sont en couple et/ou ont au moins un enfant. Cette situation ne se présente que pour 36% des hommes. Plus précisément, le fait d'avoir un enfant semble favoriser le motif « reprise d'activité » : les femmes ayant au moins un enfant représentent 51% de l'ensemble des DEFM femmes, et 64% des DEFM femmes ayant déclaré une reprise d'activité. Inversement, ce motif est aussi fréquemment déclaré par les hommes, qu'ils aient ou non un enfant à charge.

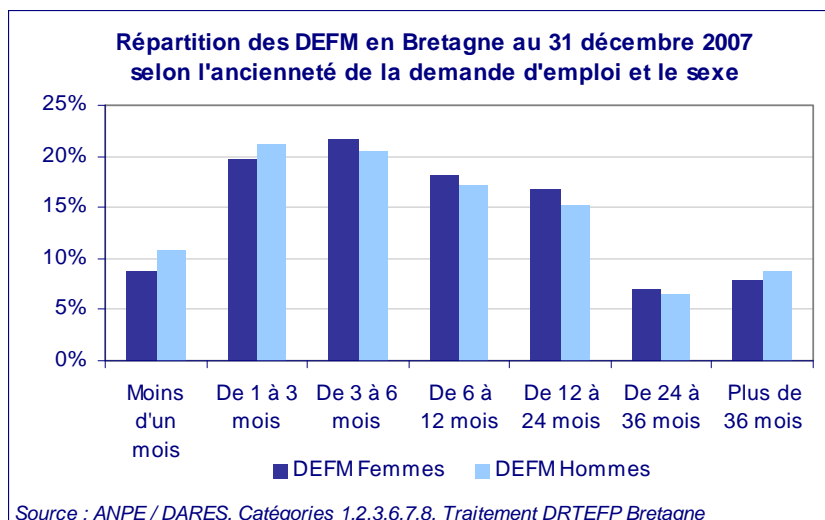
## 2.2 L'ANCIENNETE DE LEUR DEMANDE : LES FEMMES RESTENT LEGEREMENT PLUS LONGTEMPS AU CHOMAGE

### Le chômage de longue durée touche légèrement plus les femmes<sup>8</sup>

En Bretagne, la durée moyenne de chômage est légèrement plus importante pour les hommes (12,2 mois) que pour les femmes (11,9 mois)<sup>9</sup>. Mais ce constat est dû à une durée moyenne de chômage nettement plus élevée pour les hommes en recherche d'emploi depuis plus de 36 mois (57,9 mois en moyenne pour les femmes, contre 61,6 mois en moyenne pour les hommes). A l'exception de ce chômage de très longue durée, le temps moyen pour retrouver un emploi est sensiblement égal entre les hommes et les femmes.

En revanche, la part des femmes parmi les DEFM varie selon l'ancienneté de la demande. Si les femmes sont plus nombreuses que les hommes quelle que soit cette ancienneté, elles ne représentent que 50,8% des demandeurs d'emploi de moins d'un mois. D'une manière générale, elles sont relativement moins nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'emploi de moins de 3 mois. Lorsque la durée du chômage augmente, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi augmente également (59% des DEFM à la recherche d'un emploi depuis 12 à 24 mois sont des femmes). Toutefois, le chômage de très longue durée (plus de 36 mois) est légèrement plus fréquent parmi les hommes.

Au final, les femmes retrouvent un peu moins souvent que les hommes un emploi dans les 3 mois suivant leur entrée à l'ANPE (28% des DEFM femmes, 32% des DEFM hommes). Les femmes restent donc plus fréquemment que les hommes plus de 3 mois au chômage, et sont légèrement plus souvent concernées par le chômage de longue durée (32% des DEFM femmes, 30% des DEFM hommes), à l'exception du chômage de très longue durée qui est une caractéristique plus masculine.

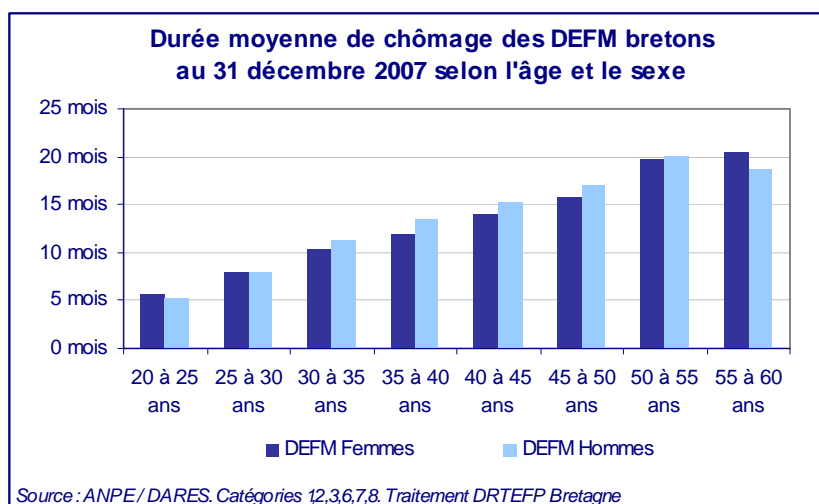


<sup>8</sup> Du fait des inscriptions massives à l'ANPE au cours du troisième trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois est plus élevé à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre. En conséquence, la part du chômage de longue durée est plus faible à cette période de l'année. Ainsi, en 2007, le chômage de longue durée touche 31,6% des DEFM femmes au 4<sup>ème</sup> trimestre et environ 34,5% à la fin des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres.

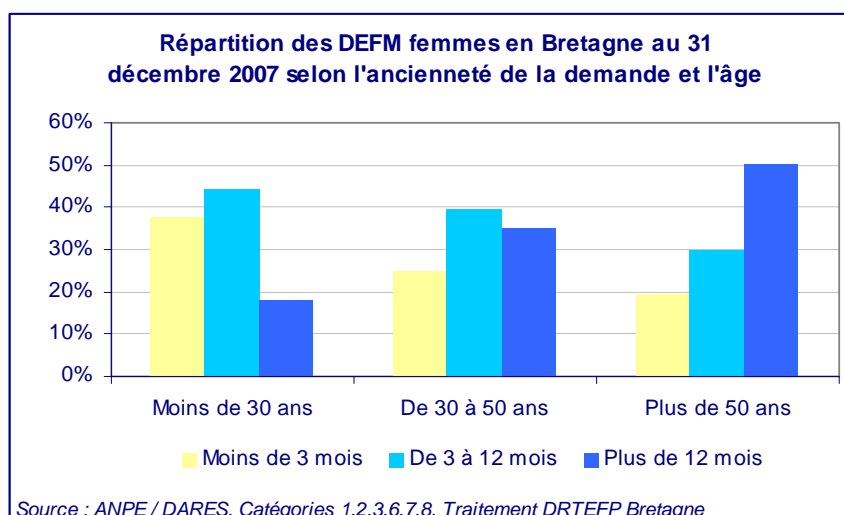
<sup>9</sup> Moyenne calculée sur la base des 144 427 DEFM à l'exclusion des 155 demandeurs d'emploi dont l'ancienneté est supérieure à 15 ans, soit 144 272 demandeurs d'emploi représentant 99,9% de la totalité des DEFM inscrits en Bretagne au 31 décembre 2007.

## La durée du chômage augmente avec l'âge

La durée moyenne de chômage augmente avec l'âge. Pour les femmes, elle passe de 3,3 mois à 20 ans à 20,6 mois à 60 ans<sup>10</sup>. Le constat est identique pour les hommes. Si la durée moyenne de chômage des hommes est supérieure à celle des femmes pour l'ensemble des DEFM, ce n'est pas le cas pour toutes les tranches d'âges. Avant 30 ans, ce sont les femmes qui mettent le plus de temps à retrouver un emploi (5,7 mois contre 5,3 mois aux hommes entre 20 et 25 ans, par exemple). Ensuite, pour les DEFM entre 30 et 50 ans, la durée moyenne de chômage des hommes est plus élevée d'environ un mois. Pour les seniors, l'écart se réduit entre 50 et 55 ans, puis les femmes sont à nouveau plus longtemps en recherche d'emploi après 55 ans (20,6 mois contre 18,7 mois pour les hommes).



37% des DEFM femmes de moins de 30 ans sont au chômage depuis moins de 3 mois, et 18% d'entre elles depuis plus de 12 mois. Avec l'âge, la part des demandeuses d'emploi de longue durée parmi les DEFM femmes augmente fortement (35% entre 30 et 50 ans), au détriment du chômage de courte durée (moins de 3 mois). Après 50 ans, les demandeuses d'emploi de longue durée sont les plus nombreuses (50% des DEFM femmes) et le chômage de courte durée ne représentent plus que 20% des DEFM femmes.



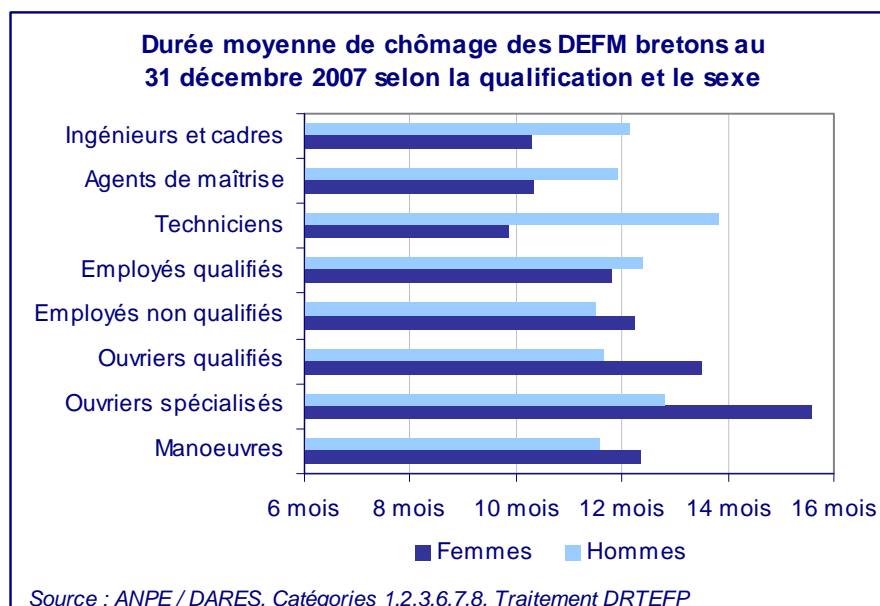
<sup>10</sup> Voir note 9, page 13.

## Plus la qualification des DEFM femmes est élevée, plus la durée moyenne de chômage diminue

La qualification influe nettement sur la durée de chômage des femmes. En Bretagne, les femmes de qualification supérieure (technicien, agent de maîtrise, ingénieur et cadre) retrouvent plus rapidement un emploi (environ 10 mois en moyenne), que les employées (environ 12 mois en moyenne) et que les ouvriers (13,5 mois pour les ouvriers qualifiés, et 15,6 mois pour les ouvriers spécialisés)<sup>11</sup>.

En revanche, la qualification des hommes demandeurs d'emploi n'influe pas sur la durée de chômage. A l'exception des techniciens pour lesquels le temps de retour à l'emploi est plus long (13,8 mois), les DEFM hommes ont une durée de chômage d'environ 12 mois quelque soit leur qualification.

Au final, lorsque leur qualification est faible, les femmes ont une durée de chômage supérieure à celle des hommes de même qualification et à celle des femmes dont la qualification est plus élevée. Lorsque leur qualification est élevée, les femmes ont une durée de chômage inférieure à celle des hommes de même qualification et à celle des femmes dont la qualification est plus faible.



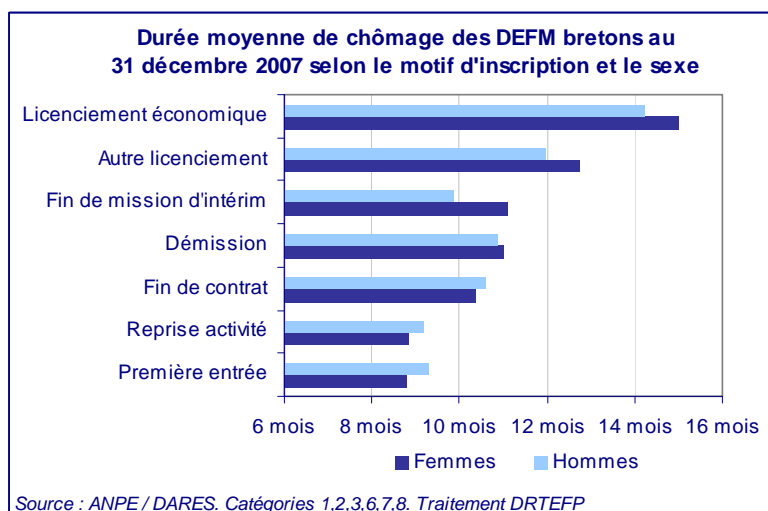
## La durée de chômage est plus longue après un licenciement

Les motifs d'inscription qui donnent lieu à un retour plus rapide à l'emploi, pour les femmes comme pour les hommes, sont la première entrée et la reprise d'activité. Pour ces motifs d'inscription, les femmes retrouvent un peu plus vite un emploi que les hommes : 8,8 mois pour les femmes, 9,2 mois environ pour les hommes<sup>11</sup>.

Les motifs d'inscription qui donnent lieu à un retour moins rapide à l'emploi, pour les femmes comme pour les hommes, sont les licenciements (économiques ou autres). Pour ces motifs d'inscription, les femmes retrouvent moins vite un emploi que les hommes : respectivement 15 mois et 14,2 mois pour les licenciements économiques, 12,8 et 12 mois pour les autres licenciements.

Les écarts de durée de chômage entre les hommes et les femmes sont assez faibles pour l'ensemble des motifs d'inscription. Le motif « fin de mission d'intérim » fait cependant figure d'exception. Les DEFM femmes déclarant ce motif restent plus longtemps sans emploi que les hommes déclarant le même motif (11,1 mois contre 9,9 mois).

<sup>11</sup> Voir note 9, page 13.

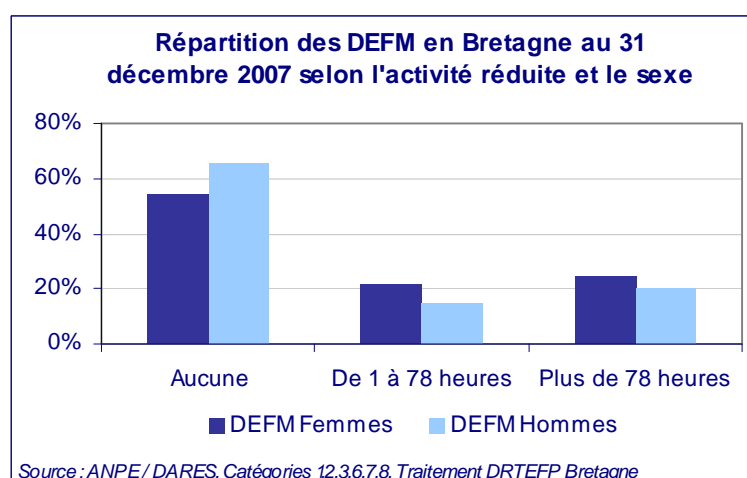


### 2.3 LEUR ACTIVITE REDUITE : PRES DE LA MOITIE DES DEFM FEMMES EXERCENT UNE ACTIVITE REDUITE

#### Les femmes exercent plus souvent que les hommes une activité réduite

46% des DEFM femmes exercent une activité réduite, contre seulement 34% des hommes. Une distinction selon le nombre d'heures effectuées est opérée parmi les DEFM qui exerce une activité réduite. Au-delà d'une activité de 78 heures dans le mois, le demandeur d'emploi est considéré en activité réduite longue<sup>12</sup>. Que l'activité réduite soit inférieure ou supérieure à 78 heures par mois, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. 21% des DEFM femmes ont une activité réduite de moins de 78 heures (contre seulement 14% des DEFM hommes), et 24% des DEFM femmes ont une activité réduite de plus de 78 heures (20% des DEFM hommes).

Parmi les DEFM exerçant une activité réduite, l'activité réduite longue est plus développée chez les hommes (58% d'entre eux) que chez les femmes (53% d'entre elles). En outre, les femmes effectuent en moyenne moins d'heures que les hommes lorsqu'elles exercent une activité réduite (respectivement 84 heures et 90 heures). Les femmes exercent donc davantage que les hommes une activité réduite, mais il s'agit plus fréquemment d'activités de courtes durées.



<sup>12</sup> Le seuil des 78 heures résulte d'une jurisprudence du Conseil d'Etat de 1994, qui estimait qu'un demandeur d'emploi ayant exercé plus de 78 heures de travail dans le mois ne peut pas être considéré comme immédiatement disponible pour reprendre un emploi. Ce seuil correspondait à un emploi à mi-temps sur la base de 39 heures pendant quatre semaines.



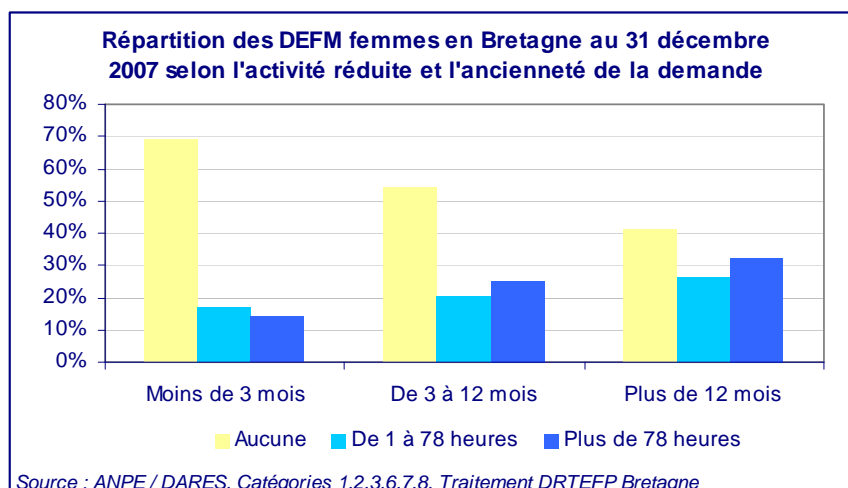
## L'activité réduite augmente légèrement avec l'âge

Parmi les DEFM femmes, l'activité réduite est plus développée chez les seniors (49%) que dans les autres tranches d'âge (45%). L'activité réduite longue diminue très légèrement selon les âges. C'est donc l'activité réduite courte qui est plus fréquente parmi les DEFM femmes de plus de 50 ans que parmi les DEFM femmes plus jeunes.

Chez les DEFM hommes, l'évolution est inverse. Les seniors hommes exercent moins souvent une activité réduite (30%) que les hommes plus jeunes (36% des moins de 30 ans). L'activité réduite est donc nettement plus importante parmi les seniors femmes (49%) que parmi les seniors hommes (30%).

## L'activité réduite est plus importante parmi les femmes en chômage de longue durée

Comme pour les hommes demandeurs d'emploi, la part des DEFM femmes n'exerçant aucune activité réduite diminue au fur et à mesure que l'ancienneté de la demande d'emploi augmente : 69% des DEFM femmes à la recherche d'un emploi depuis moins de 3 mois n'exercent aucune activité réduite, elles ne sont que 54% parmi les DEFM au chômage depuis 3 mois à un an, et 41% parmi les chômeurs de longue durée (plus d'un an).



### 3 QUELS SONT LES EMPLOIS RECHERCHES PAR LES FEMMES ?

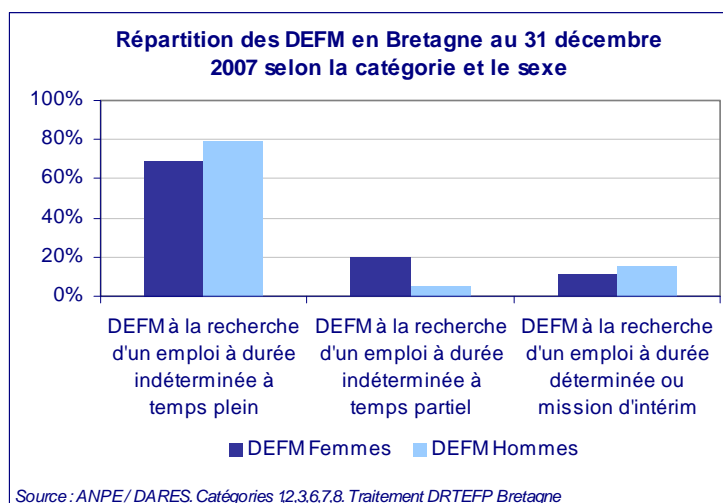
#### 3.1 LE CONTRAT RECHERCHE : LES FEMMES RECHERCHENT DAVANTAGE UN TEMPS PARTIEL

##### La recherche d'un emploi à temps partiel est une caractéristique forte des DEFM femmes

Le contrat le plus recherché est l'emploi à temps plein à durée indéterminée (catégories 1 et 6). Il s'agit de la très grande majorité des DEFM quel que soit le sexe, mais la part est nettement plus élevée chez les hommes (79%) que chez les femmes (69%).

La recherche d'un emploi à temps partiel à durée indéterminée (catégories 2 et 7) est quasiment exclusivement féminine. Sur dix DEFM à la recherche d'un temps partiel, plus de huit sont des femmes. Au total, le temps partiel est recherché par 20% des DEFM femmes, et seulement 5% des DEFM hommes.

L'emploi à durée déterminée (catégories 3 et 8) est le troisième contrat recherché par les DEFM femmes. Le deuxième par les DEFM hommes (plus que les contrats à temps partiel). 11% des DEFM femmes et 16% des DEFM hommes recherchent un CDD.

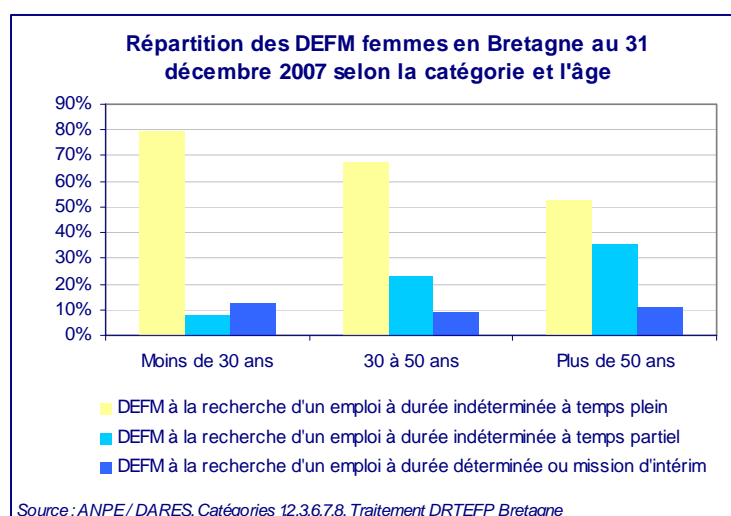


Parmi les demandeurs d'un emploi à durée déterminée, il est possible de distinguer la recherche d'un emploi saisonnier et celle d'un emploi temporaire. Au 4ème trimestre 2007, le travail saisonnier ne constitue, pour les femmes, que 48% des demandes d'emploi à durée déterminée (5% de la demande d'emploi féminine totale). Pour les hommes, la part s'élève à 50% (8% de l'ensemble de la demande d'emploi masculine). Cependant, le 4ème trimestre est la période de l'année pendant laquelle le travail saisonnier est le moins recherché. Pour les femmes comme pour les hommes, il est effectivement légèrement plus déclaré les autres trimestres (59% des femmes à la recherche d'un CDD, et 6,7% de l'ensemble des DEFM femmes au 2ème trimestre 2007, par exemple). Cependant, quel que soit le trimestre observé, le travail saisonnier est moins fréquemment recherché par les femmes que par les hommes : les femmes sont d'ailleurs moins nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'un emploi saisonnier (entre 46% et 47%).

## La recherche du temps partiel augmente avec l'âge

Le contrat recherché par les femmes varie selon l'âge. Le CDI à temps plein reste le contrat le plus recherché quel que soit l'âge, mais plus les DEFM femmes sont âgées, moins elles recherchent ce contrat (60% des seniors contre 80% des moins de 30 ans). A l'inverse, le CDI à temps partiel est plus recherché par les femmes âgées que par les moins de 30 ans (8% des moins de 30 ans, mais 36% des seniors). Les contrats à durée déterminée sont peu recherchés par les femmes quel que soit leur âge.

Chez les hommes, la part de la recherche de CDI à temps plein est proche de celle des femmes pour les moins de 30 ans (83%). En revanche, elle diminue beaucoup moins fortement avec l'âge (encore 70% des seniors hommes recherchent un CDI à temps plein). Inversement, la part de la recherche de CDI à temps partiel augmente moins avec l'âge pour les hommes (2% des moins de 30 ans, 13% des seniors).



## Les femmes en couple avec enfant recherchent davantage les emplois à temps partiel

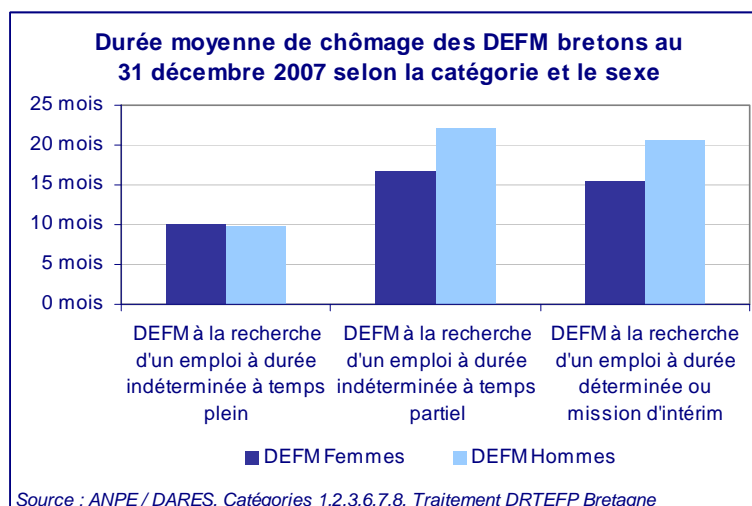
La moitié des DEFM femmes à la recherche d'un CDI à temps partiel vivent en couple avec enfants, alors que cette situation familiale ne représente que le tiers des femmes recherchant les autres contrats. Plus généralement, les femmes ayant la charge d'un ou plusieurs enfants représentent 68% des DEFM femmes à la recherche d'un temps partiel, contre seulement 51% de l'ensemble des DEFM femmes.

## La recherche d'un emploi à temps partiel est plus longue

Le chômage de longue durée est plus fréquent pour les DEFM femmes à la recherche d'un CDD (37% d'entre elles) et surtout d'un CDI à temps partiel (44%), que pour les femmes à la recherche d'un CDI à temps plein (27%). Inversement, la part des femmes retrouvant un emploi dans les trois mois est plus élevée parmi les DEFM à la recherche d'un CDI à temps plein (31%) que parmi les DEFM à la recherche d'un CDI à temps partiel (20%) ou d'un CDD (28%).

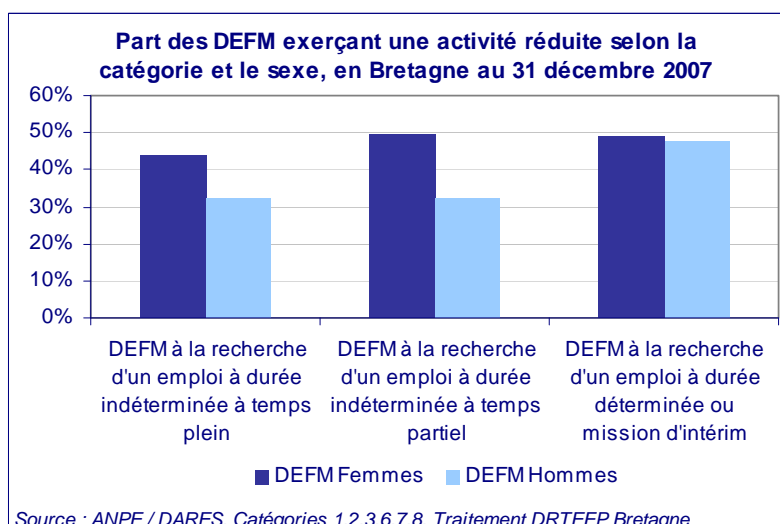
Les femmes retrouvent donc plus vite un emploi lorsqu'elles recherchent un CDI à temps plein (au bout de 9,9 mois en moyenne)<sup>13</sup>. La recherche d'un emploi à temps partiel est la plus longue (16,8 mois en moyenne) et celle d'un emploi en CDD dure en moyenne également assez longtemps (15,5 mois en moyenne). La recherche d'un CDI à temps partiel (22 mois) ou d'un CDD (20,6 mois) est encore plus longue pour les hommes.

<sup>13</sup> Voir note 9, page 13.



### L'activité réduite est plus fréquente pour les femmes à la recherche d'un temps partiel

Ce sont logiquement les femmes recherchant un CDI à temps plein qui exercent le mois souvent une activité réduite (44% d'entre elles). 50% des femmes à la recherche d'un CDI à temps partiel exercent une activité réduite. Dans ces deux cas, l'activité réduite est nettement plus développée parmi les DEFM femmes que parmi les DEFM hommes. En revanche, parmi les demandeurs d'emploi à la recherche d'un contrat à durée déterminée, l'exercice d'une activité réduite est aussi fréquent chez les hommes (48%) que chez les femmes (49%).



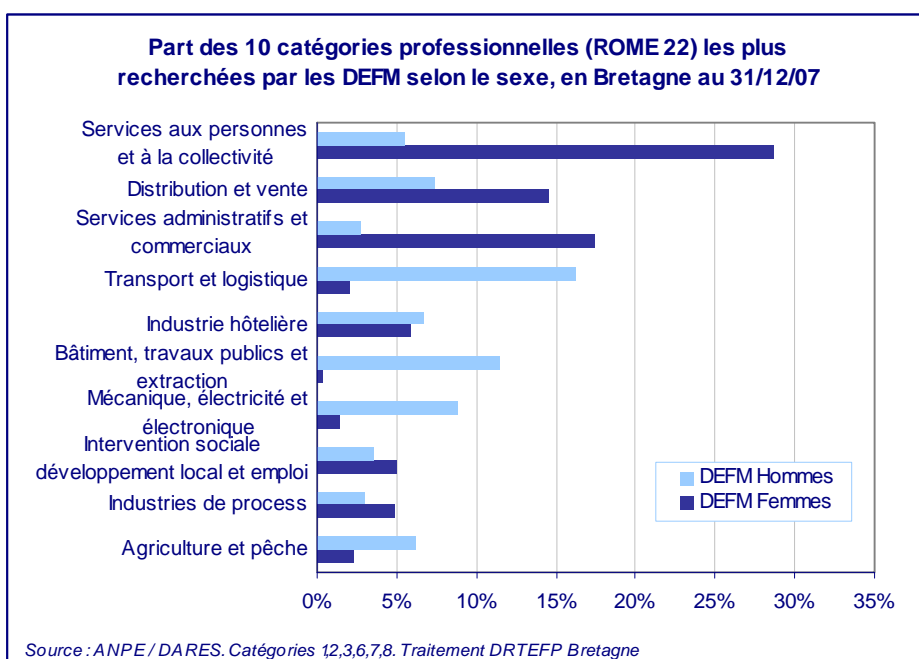
### 3.2 METIER RECHERCHE : L'HYPER-CONCENTRATION DE LA RECHERCHE D'EMPLOI DES FEMMES

#### 60% des DEFM femmes concentrent leurs recherches sur trois catégories professionnelles

Parmi les 22 catégories professionnelles répertoriées<sup>14</sup>, les trois catégories les plus demandées par les femmes représentent 60% des DEFM femmes : Personnel des services aux personnes et à la collectivité, Personnel des services administratifs et commerciaux, Personnel de la distribution et de la vente. Il s'agit également des trois métiers les plus demandés fin 2007 par l'ensemble des DEFM, hommes compris. A titre de comparaison, il faut prendre les 7 catégories professionnelles les plus demandées pour atteindre 60% des DEFM hommes.

Trois quarts des DEFM femmes cherchent un emploi parmi les six catégories professionnelles suivantes :

- Personnel des services aux personnes et à la collectivité (29% des DEFM femmes) : parmi celles-ci, 90% sont inscrites dans les services aux personnes et 10% sont inscrites dans les services aux entreprises et aux collectivités. Le quart des DEFM femmes est donc inscrit dans les services aux personnes (un des 61 domaines professionnels)
- Personnel des services administratifs et commerciaux (17%) : parmi celles-ci, 94% sont inscrites dans les services administratifs et les 6% restant dans les services commerciaux. 16% des DEFM femmes sont donc inscrites dans le domaine professionnel « Services administratifs ».
- Personnel de la distribution et de la vente (15%) : parmi celles-ci, 31% recherchent dans la distribution et 63% dans la vente.
- Personnel de l'industrie hôtelière (6%) : parmi celles-ci, 25% recherchent dans l'hôtellerie, et 70% dans la restauration.
- Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi (5%)
- Personnel des industries de process (5%)



<sup>14</sup> La nomenclature ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi) est utilisée par l'ANPE pour classer les offres et les demandes d'emploi. Elaborée à partir d'une architecture en arborescence, la nomenclature ROME est structurée en :

- 22 catégories professionnelles
- 61 domaines professionnels
- 466 emplois / métiers

Les employées, qualifiées ou non, représentent plus de 85% des DEFM femmes inscrites dans l'une des quatre catégories professionnelles les plus demandées par les femmes. Il s'agit effectivement de métiers recrutant parmi les personnes ayant la qualification d'employé. Il en découle un renforcement de la spécialisation des DEFM femmes : elles se concentrent sur les mêmes métiers et les mêmes qualifications.

### **La spécialisation par métier se renforce avec l'âge**

Les six catégories professionnelles les plus demandées par les DEFM femmes représentant plus de 75% des demandes jusqu'à 50 ans, et 82% des demandes des seniors femmes. Plus les DEFM femmes sont âgées, plus elles concentrent leurs recherches sur quelques métiers.

Ce constat s'explique par la part des personnels des services aux personnes et à la collectivité qui double selon l'âge observé : 21% des DEFM femmes de moins de 30 ans, 40% des DEFM seniors. Les cinq autres catégories professionnelles ne varient pas selon l'âge (Personnel des services administratifs et commerciaux, Personnel des industries de process) voire diminue avec l'âge (Personnel de l'industrie hôtelière, Personnel de la distribution et de la vente, et Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi).

Au final, les trois catégories professionnelles les plus demandées par les DEFM femmes regroupent 57% des moins de 30 ans, 61% des DEFM entre 30 et 50 ans, et 69% des seniors.

### **La durée du chômage varie selon le métier recherché**

Alors que la durée moyenne de chômage pour les femmes est de 11,9 mois, les femmes à la recherche d'un poste dans les services aux personnes et à la collectivité (métier le plus recherché) mettent 14,2 mois à retrouver un emploi. Dans les autres métiers les plus recherchés par les femmes, l'ancienneté moyenne est moins élevée : 11,2 mois pour les personnels des services administratifs et commerciaux, 10 mois pour les personnels de la distribution et de la vente et 7,2 mois pour les personnels de l'industrie hôtelière.

Le métier le plus recherché par les femmes est donc le métier pour lequel les femmes éprouvent le plus de difficultés à retrouver un emploi. Seulement 23% d'entre elles retrouvent un travail dans les 3 mois, et 38% sont en chômage de longue durée. Les femmes qui recherchent un poste dans les services administratifs et commerciaux éprouvent légèrement moins de difficultés (28% retrouvent un emploi dans les 3 mois). Les femmes inscrites dans les autres catégories professionnelles très demandées retrouvent plus souvent un emploi dans les 3 mois (39% des femmes de la distribution et de la vente, 46% des personnels de l'industrie hôtelière).

### **Le temps partiel est demandé surtout par les personnels des services à la personne et aux collectivités**

Près de la moitié des DEFM femmes à la recherche d'un emploi à temps partiel sont inscrites dans la catégorie professionnelle des personnels des services à la personne et aux collectivités (46%, alors que ce métier ne recense que 29% de l'ensemble des DEFM femmes).

## Les métiers les plus recherchés par les femmes ne sont pas en tension

### Tensions sur les métiers les plus recherchés par les DEFM femmes en Bretagne au 2<sup>ème</sup> semestre 2007

Métiers (ROME 61)	Rapport des offres sur demandes enregistrées (semestrielles)	Part des offres en CDI ou CDD de + de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées	Part des femmes parmi le total des demandes d'emploi enregistrées en catégorie 1+2+3 (semestrielles)	Répartition des DEFM femmes par métier
	2ème semestre 2007	2ème semestre 2007	2ème semestre 2007	Fin 2007
111-Serv aux personnes	<b>0,29</b>	58,2%	95,3%	25,8%
121-Serv administrat	<b>0,40</b>	37,9%	90,8%	16,4%
142-Pers vente	<b>0,40</b>	50,2%	75,3%	9,2%
141-Pers distribution	<b>0,94</b>	22,5%	75,1%	4,5%
231-Interv soc cultur	<b>0,27</b>	60,3%	65,1%	4,3%
132-Pers restauration	<b>0,61</b>	56,3%	45,1%	4,1%
112-Serv entrep collec	<b>1,02</b>	37,1%	46,3%	2,8%
454-Fct ind process	<b>0,70</b>	14,7%	66,5%	2,8%
411-Persl produc agric	<b>0,73</b>	17,9%	32,6%	2,2%
451-Install chim IAA	<b>1,03</b>	10,7%	58,0%	2,1%
221-Prof form initiale	<b>0,30</b>	65,9%	71,4%	2,0%
241-Soins paramedicaux	<b>0,32</b>	36,5%	85,4%	2,0%
322-Information comm	<b>0,12</b>	58,9%	63,3%	1,7%
321-Cadres gest admin	<b>0,21</b>	71,2%	63,9%	1,6%
212-Profess spectacle	<b>0,13</b>	41,9%	35,2%	1,5%
131-Pers hotellerie	<b>0,47</b>	39,4%	81,3%	1,4%
331-Cadres gest commer	<b>0,22</b>	68,8%	49,7%	1,1%
122-Serv commerciaux	<b>0,26</b>	63,8%	72,8%	1,0%

Source : ANPE / DARES. Catégories 1,2,3,6,7,8. Traitement DRTEFP Bretagne

Il s'agit du rapport entre les offres reçues à l'ANPE et les demandes d'emploi enregistrées au 2<sup>ème</sup> semestre 2007 pour les 18 domaines professionnels les plus recherchés par les DEFM femmes en Bretagne. Ces 18 domaines professionnels représentent plus de 86% des femmes demandeuses d'emploi au 31 décembre 2007.

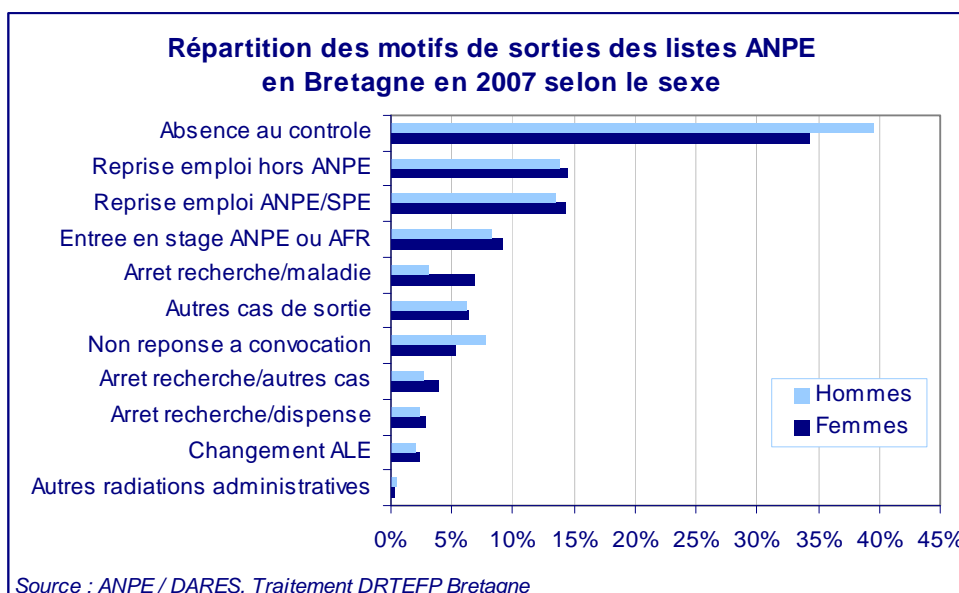
Les trois domaines professionnels les plus demandés (service aux personnes, services administratifs, vente) représentent plus de la moitié des DEFM femmes. Ils présentent un ratio d'environ 1 offre disponible pour 3 demandes enregistrées. Ces domaines professionnels ne sont donc pas en tension.

Parmi les 18 domaines professionnels observés, seuls 6 présentent un ratio supérieur à 1 offre disponible pour 2 demandes enregistrées. Mais il s'agit alors d'offres en grande majorité non durables (CDD de moins de 6 mois). Plus généralement, les domaines professionnels s'approchant d'une tension proposent des offres non durables. Par exemple, les métiers de la distribution présentent presque une offre par demande, mais moins d'un quart des offres sont durables.

## 4 QUELS SONT LES MOTIFS DE SORTIES DES LISTES DE L'ANPE DES DEFM BRETONNES ?

### 4.1 PEU DE DIFFERENCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES EN CE QUI CONCERNE LES MOTIFS DE SORTIES

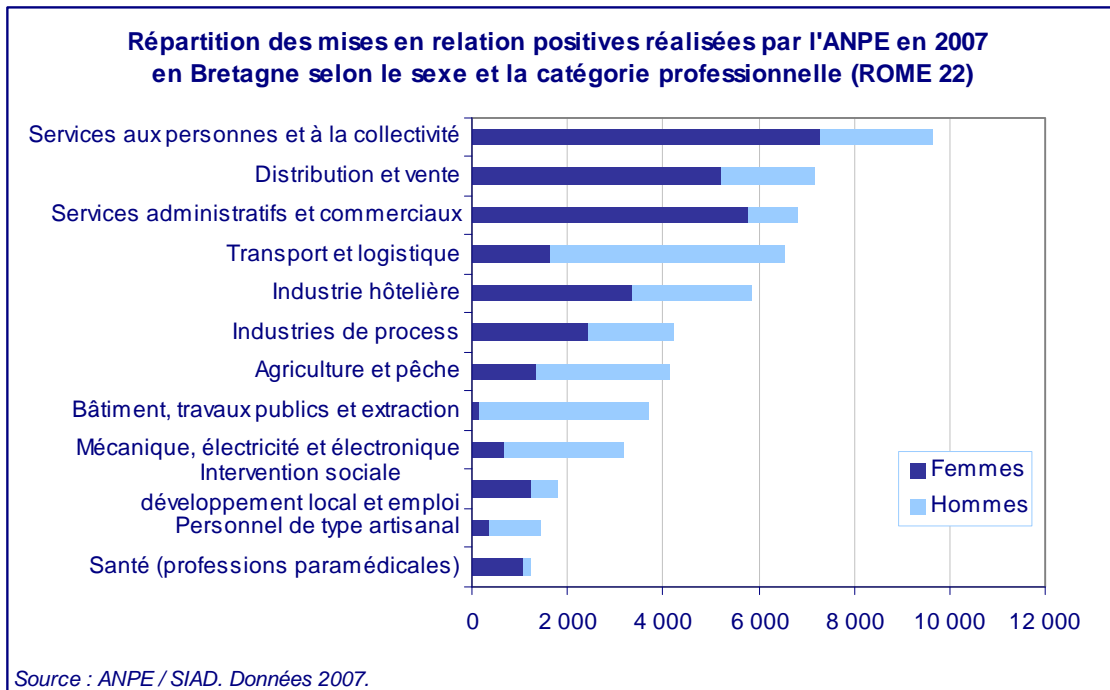
Les absences au contrôle constituent le premier motif de sortie. Mais, une partie de ces personnes (de même que parmi les « non répondants à convocation ») a en fait retrouvé un emploi, sans le signaler à l'ANPE. L'enquête « Sortants », réalisée auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE, permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi à environ 50%. Parmi les autres motifs, les femmes sont plus concernées que les hommes par les arrêts de recherche (16% contre 10%). Elles cessent leurs recherches plus fréquemment en raison d'une maladie ou d'une maternité que les hommes. Elles sont légèrement plus nombreuses à déclarer une reprise d'emploi ou de stage (38% contre 36%). Les hommes sortent en revanche plus fréquemment des listes pour absence au contrôle ou non réponse à convocation.





#### 4.2 LES METIERS LES PLUS RECHERCHES PAR LES FEMMES SONT CEUX QUI DONNENT LIEU AU PLUS DE MISES EN RELATION POSITIVES

En 2007, l'ANPE a effectué 59 600 mises en relation positives (d'une offre et d'un demandeur d'emploi). 54,1% d'entre elles ont eu lieu au bénéfice de femmes. Les 12 catégories professionnelles (ROME 22) les plus concernées représentent 93,5% de l'ensemble des mises en relations positives. Les 3 catégories professionnelles ayant le plus de mises en relations positives présentent une part de femmes très élevées : services aux personnes et à la collectivité (75,6%), distribution et vente (72,5%) et services administratifs et commerciaux (82,5%). Ces trois catégories représentent 40% du total des mises en relations positives et 57% des mises en relations positives féminines. Ces 3 métiers correspondent, dans l'ordre, aux 3 métiers les plus recherchés par les DEFM femmes. Plus généralement, les métiers les plus demandés par les femmes demandeuses d'emploi sont ceux pour lesquels le nombre de mises en relations positives est le plus important.

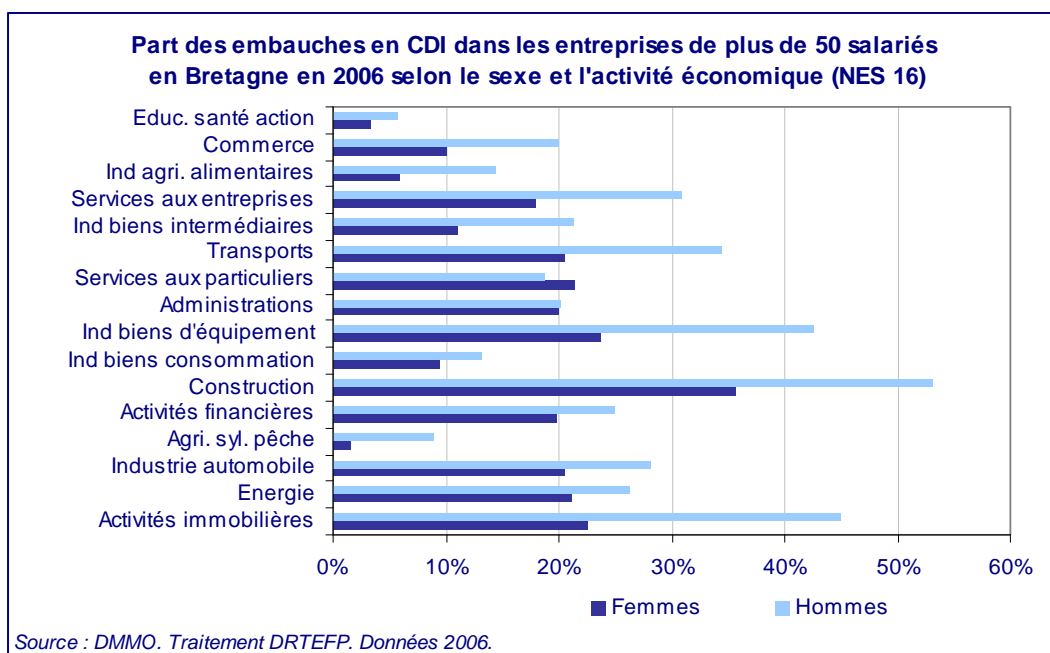


## 5 QUELS SONT LES EMPLOIS OBTENUS PAR LES FEMMES BRETONNES ?

### 5.1 LES FEMMES SONT MOINS SOUVENT EMBAUCHEES EN CDI QUE LES HOMMES

En 2006, 9% des femmes embauchées dans une entreprise de plus de 50 salariés l'ont été en CDI (90% en CDD). Les hommes sont beaucoup plus souvent embauchés en CDI (22% des embauches de 2006). Ces chiffres ne concernent que les salariés embauchés dans une entreprise de plus de 50 salariés (source DMMO). L'enquête EMMO réalisée au plan national interroge les entreprises de 10 à 49 salariés. Les données 2005 pour la Bretagne sont les suivantes : 13% d'embauches en CDI pour les femmes (83% en CDD) et 27% d'embauches en CDI pour les hommes (67% en CDD). La prise en compte de l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés augmente donc la part des CDI dans les embauches, mais n'atténue pas l'écart entre les hommes et les femmes.

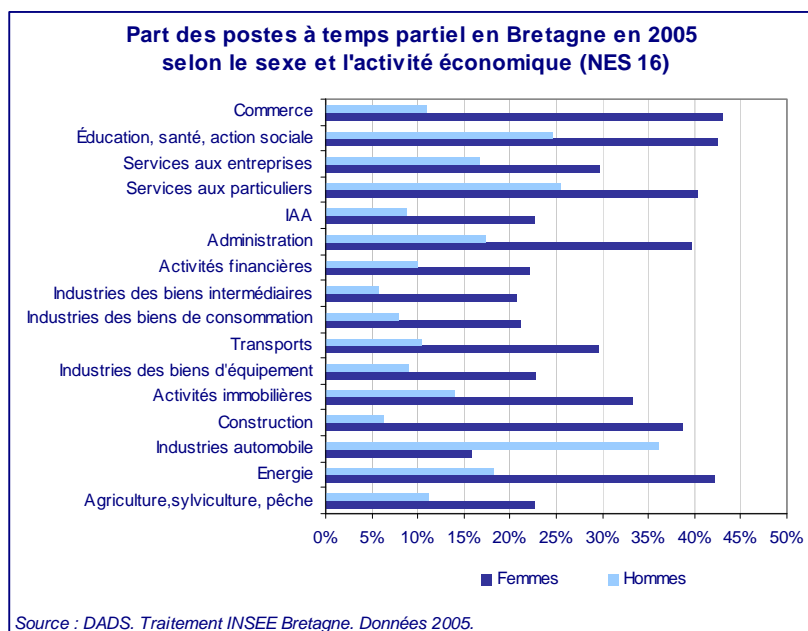
Par activité économique, on constate que les deux secteurs les plus prisés par les femmes (éducation, santé, action sociale, et commerce) donnent lieu à très peu d'embauches à durée indéterminée, y compris pour les hommes. En revanche, les services aux entreprises et aux particuliers donnent lieu à plus d'embauches en CDI. Le secteur des services aux particuliers est le seul secteur dans lequel les femmes sont davantage employées en CDI que les hommes.



### 5.2 LES FEMMES SONT PLUS SOUVENT QUE LES HOMMES A TEMPS PARTIEL

En 2005, 36% des postes salariés occupés par des femmes sont à temps partiel (seulement 13% des postes occupés par des hommes). En comparaison, les DEFM recherchant un poste à temps partiel représentent 20% des femmes et 5% des hommes.

Par activité économique (NES 16), le temps partiel est plus développé chez les femmes que chez les hommes quelle que soit l'activité économique, à l'exception de l'industrie automobile (activité peu développée dans l'emploi salarié féminin). C'est dans les métiers où les femmes sont le plus nombreuses que la part des postes à temps partiel est la plus importante (commerce, éducation santé action sociale).

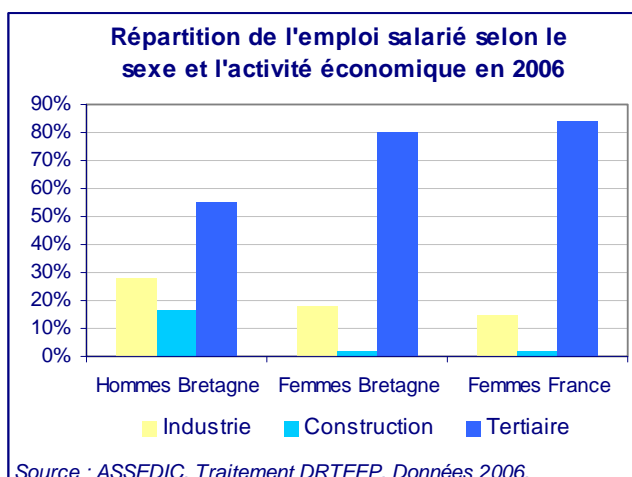


### 5.3 LES FEMMES SE CONCENTRENT SUR QUELQUES METIERS

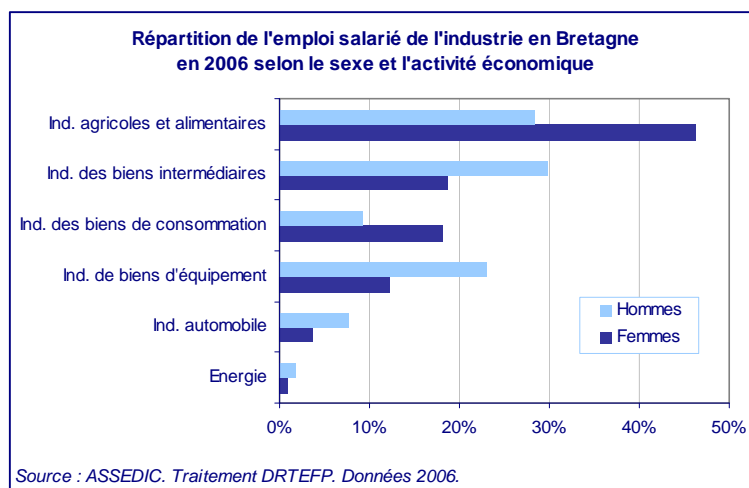
**Les services et les IAA sont les secteurs dans lesquels les femmes sont le plus employées**

Les femmes constituent 44,6% de l'emploi salarié en Bretagne en 2006. Elles représentent 54% des salariés des services, 33% des salariés de l'industrie et 9% des salariés de la construction.

Elles se répartissent ainsi : 80% dans les services, 18% dans l'industrie et 2% dans la construction. En Bretagne, la part de l'industrie est légèrement plus importante qu'en France (14%), mais dans l'ensemble, la répartition de l'emploi salarié féminin est la même au niveau national. Les hommes bretons se répartissent de façon plus homogène (55% dans les services, 28% dans l'industrie et 17% dans la construction).

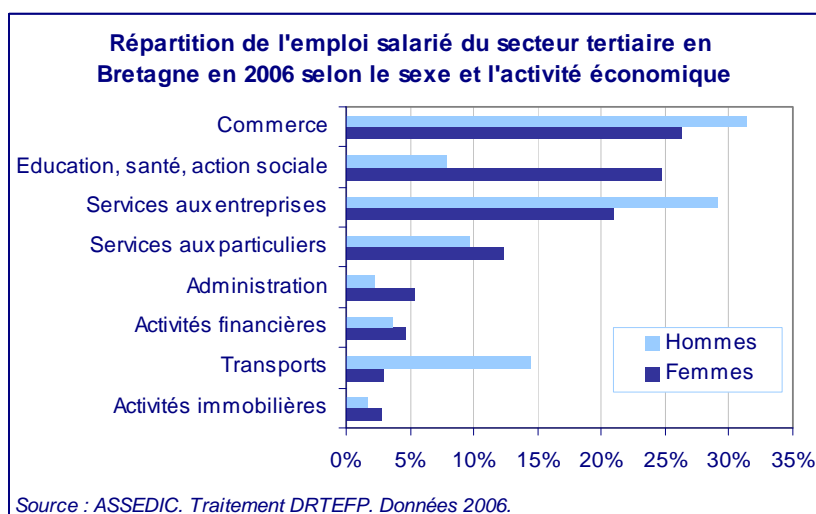


Presque la moitié des femmes salariées de l'industrie travaille dans les IAA (46%), soit 8% du total des femmes salariées. La part des IAA est nettement plus importante en Bretagne qu'au niveau national (21% des salariées de l'industrie, 3% du total des salariées). Trois autres industries (biens intermédiaires, biens de consommation, et dans une moindre mesure biens d'équipement) emploient une part importante de femmes. En revanche, l'industrie automobile est très peu prisée par les salariées de l'industrie bretonne.



Dans le tertiaire, les secteurs employant le plus de femmes sont le commerce (26% des salariées du tertiaire), l'éducation, santé, action sociale (25%) et les services aux entreprises (21%). Ces trois secteurs sont également les plus développés au niveau de l'ensemble de l'emploi salarié féminin : ils représentent 58% des salariées bretonnes. A l'exception du secteur « éducation, santé, action sociale », la part de ces secteurs parmi les salariés hommes est également importante.

Plus précisément, les salariées du commerce travaillent à 77% dans le commerce de détails et de réparations (soit 16,3% de l'ensemble des femmes salariées). 83% des salariées du secteur « éducation, santé, action sociale » travaillent plus précisément dans la santé ou l'action sociale (soit 16,5% de l'ensemble des salariées).

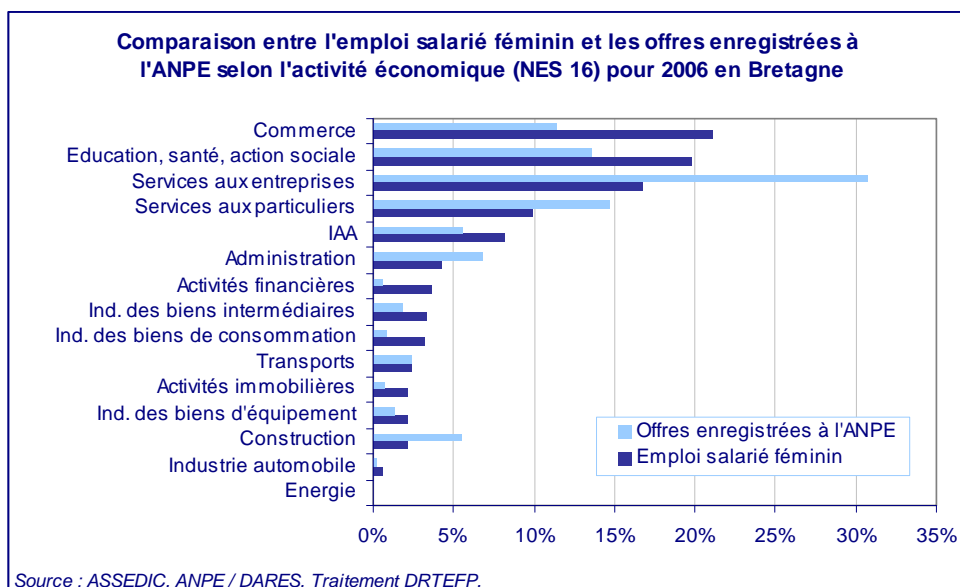


### Les offres disponibles à l'ANPE et l'emploi salarié féminin

Il s'agit ici de comparer, par secteur économique, la répartition de l'emploi salarié féminin breton et celle des offres enregistrées à l'ANPE, pour l'année 2006.

Les quatre secteurs pour lesquelles les offres sont le plus nombreuses correspondent aux quatre secteurs dans lesquels l'emploi salarié féminin est le plus important. Ces quatre secteurs représentent 70% des offres enregistrées en 2006 par l'ANPE. La correspondance entre le nombre des offres et le développement de l'emploi salarié féminin est également valable pour les industries agricoles et alimentaires et le secteur administratif. Au total, les six secteurs les plus développés en termes d'emploi féminin sont également les six secteurs pour lesquels l'ANPE dispose du plus d'offres d'emploi.

Cependant, cette cohérence de premier abord masque deux limites importantes. Tout d'abord, moins de la moitié des offres proposées dans les six secteurs sont durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois). A titre d'exemple, le secteur des services aux entreprises est celui où il y a le plus d'offres (31% des offres), mais seules 24% de ces offres sont durables. Par ailleurs, l'ordre d'importance des quatre secteurs les plus développés diffère selon qu'il s'agisse des offres (services aux entreprises, puis services aux particuliers) ou de l'emploi féminin (commerce, puis éducation, santé, action sociale). Ainsi, le commerce recrute 21% de l'emploi salarié, mais il ne représente que 11% des offres disponibles à l'ANPE. Inversement, le secteur des services aux entreprises propose plus de 30% des offres. Moins de 20% des femmes sont salariées de ce secteur.



**Par rapport à l'ensemble des DEFM femmes de France métropolitaine :**

Les DEFM bretonnes présentent un profil globalement similaire à celui de l'ensemble des DEFM de France métropolitaine. Elles se caractérisent néanmoins sur trois éléments :

- le niveau de formation : les DEFM bretonnes sont plus diplômées que l'ensemble des DEFM femmes de France métropolitaine. Elles sont plus nombreuses à déclarer un niveau « BAC et plus » (49,2% contre 44,6%), et elles sont moins fréquemment « sans diplômes » (14,1% contre 20,4%).

- le motif d'inscription : les DEFM françaises déclarent plus souvent un licenciement (21,5% d'entre elles) que les bretonnes (17%), que le licenciement soit économique ou autre. Inversement, la fin de contrat est plus fréquente en Bretagne que dans l'ensemble de la France métropolitaine.

- l'activité réduite : l'activité réduite est nettement plus développée en Bretagne. 46% des DEFM bretonnes exercent une activité réduite, contre seulement 38% des françaises. La part de l'activité réduite de longue durée (supérieure à 78 heures) est en revanche équivalente en Bretagne et en France métropolitaine.

**Deuxième partie :**  
**Comparaison des femmes demandeuses d'emploi  
au 31 décembre 2007 en Bretagne  
et en Languedoc Roussillon**

En Languedoc-Roussillon, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi des catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 est de 52,5%. Cette part est inférieure à la moyenne nationale (53,5%), et nettement plus basse qu'en Bretagne (56,4%). L'écart entre les deux régions tend même à se creuser à la faveur de la poursuite de la réduction de la part des femmes en Languedoc-Roussillon depuis 2004, pendant que cette part est repartie à la hausse en Bretagne. Pourtant, le Languedoc-Roussillon est une région comparable à la Bretagne, notamment par sa superficie, sa population et son attrait touristique.

La présente analyse comparée entre les deux régions vise à mettre en évidence d'éventuels facteurs d'explications de la plus forte part des femmes parmi les DEFM en Bretagne.

## **1 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**

---

### **1.1 LES POINTS COMMUNS AVEC LA BRETAGNE**

#### **Une région très attractive**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la population du Languedoc-Roussillon est estimée à 2 548 000 habitants. Le Languedoc-Roussillon est donc un peu moins peuplé que la Bretagne. Il est, en revanche, encore plus attractif. Depuis 1999, c'est la région de France dont le taux d'accroissement démographique est le plus élevé. Cette hausse démographique s'explique en grande partie par un solde migratoire largement positif. Le solde naturel est en effet relativement faible dans la région.

Comme en Bretagne, la population du Languedoc-Roussillon est légèrement plus âgée que celle de l'ensemble de la France. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la part des plus de 60 ans était de 24% contre 21% au niveau national. En revanche, la parité hommes femmes est atteinte entre 20 et 24 ans en Languedoc-Roussillon, et seulement vers 50 ans en Bretagne (comme dans la majorité des pays, il naît plus de garçons que de filles dans les deux régions).

#### **Une région diplômée**

Comme dans l'ensemble de la France métropolitaine, le niveau de formation des languedociens tend à s'améliorer avec le remplacement des générations âgées, souvent moins diplômées, par les générations plus jeunes ayant bénéficié du développement du système scolaire et universitaire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la part des détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieure est équivalente en Languedoc-Roussillon et en Bretagne (une personne sur cinq).

## Une région dynamique

A l'image de la Bretagne, l'économie du Languedoc-Roussillon se caractérise par une dynamique de croissance fin 2007. Cette dynamique bénéficie à l'ensemble des secteurs, à l'exception de l'agriculture encore marquée par la crise viticole et la faiblesse des cours des vins.

▪ **L'agriculture et la viticulture** : l'agriculture représente 4,7% des actifs du Languedoc-Roussillon ayant un emploi (5,9% en Bretagne). C'est une région de productions essentiellement végétales, marquée par une dominante viticole caractéristique, et des productions importantes de fruits et légumes, et de céréales. L'année 2007 a été favorable aux cultures céréalières, mais les aléas climatiques ont rendu difficile les productions de fruits et légumes. La crise viticole qui sévit depuis 2004 a provoqué le plus bas niveau historique de récolte en 2007. Mais la mutation régionale se poursuit vers des vins de cépage (au détriment des vins de pays et des vins de table).

▪ **L'industrie** : la place du Languedoc-Roussillon dans l'espace industriel français reste très modeste. L'industrie ne représente en effet que 9,1% des actifs ayant un emploi (16,3% en Bretagne). Et, comme ailleurs, cette part tend à se réduire. Pour autant, le contexte favorable de l'année 2007 a permis une nette croissance de l'activité dans les secteurs agroalimentaires et des biens d'équipements. La dynamique de croissance est confirmée par une forte augmentation des investissements et des créations d'entreprises.

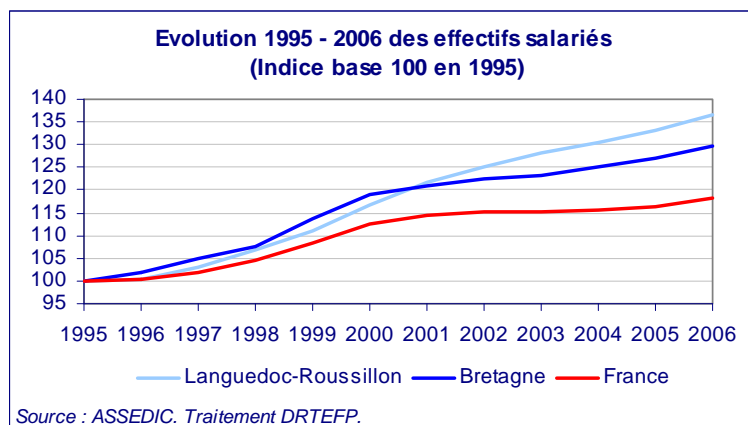
▪ **La construction** : la construction occupe une place importante dans l'économie du Languedoc-Roussillon (environ 8,1% des actifs ayant un emploi, 7,6% en Bretagne). Le secteur présente une situation satisfaisante fin 2007, avec une activité jugée correcte par les professionnels. Cependant, la fin d'année est marquée par un ralentissement de la demande, notamment celle des particuliers qui ont des difficultés à boucler leur financement.

▪ **Le secteur tertiaire** : les services et le commerce emploient 78% des actifs en Languedoc-Roussillon, plus qu'au niveau national et qu'en Bretagne (70,3%). En 2007, le secteur se porte bien grâce à la forte croissance des services aux particuliers et à un rythme de ventes soutenu dans le commerce de gros et de détails.

▪ **Le tourisme** : entre mer et montagne, la région Languedoc-Roussillon figure parmi les régions françaises les plus touristiques. Elle compte également deux des cinq plus importantes stations thermales françaises en termes de fréquentation touristique. En 2007, l'activité a été favorisée par de bonnes conditions météorologiques sur le littoral méditerranéen en juillet et août, contrairement au reste de la France.

## Une région créatrice d'emploi

En termes de création d'emplois, le Languedoc-Roussillon dépasse la Bretagne. En 2006, dans un contexte économique favorable, l'emploi a progressé de 12 500 postes dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, soit une hausse de 3%, supérieure à celle constatée en Bretagne (2,1% sur la même période).



Selon l'enquête « Besoins en main d'œuvre », le contexte favorable à l'emploi devait perdurer en 2008. Les projets de recrutements sont effectivement en hausse, de même que la propension à recruter des établissements. Les entrepreneurs du Languedoc-Roussillon sont par ailleurs plutôt optimistes par rapport à ces recrutements : seuls 41% des projets sont jugés difficiles (51% au niveau national comme en Bretagne). En revanche, 44% des intentions d'embauches ont un caractère saisonnier. Comme en Bretagne, les emplois saisonniers sont nettement plus fréquents qu'au niveau national (25%).

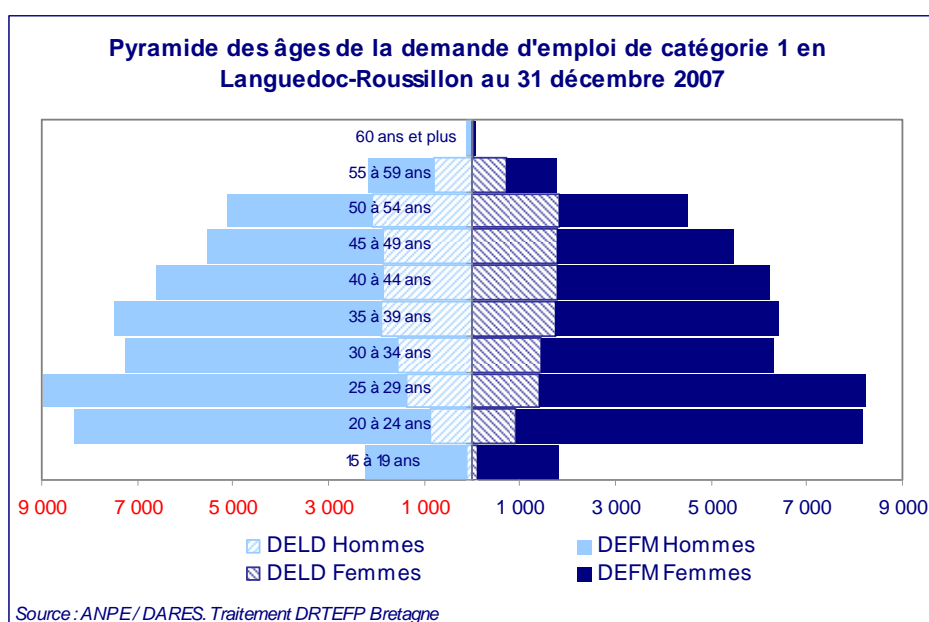
### Une région dans laquelle la demande d'emploi est en recul

De même que pour l'ensemble de la France, l'évolution de la demande d'emploi de catégorie 1 est en baisse depuis 2004 en Languedoc-Roussillon. Ainsi, à la fin de l'année 2007, 102 800 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie 1 dans la région, soit 4,9% de moins qu'un an auparavant.

Comme en Bretagne, le recul de la demande d'emploi est plus limité pour les jeunes de moins de 25 ans (-3,2% sur un an). L'insertion de ces derniers dans l'emploi reste difficile : les jeunes constituent les tranches d'âges les plus nombreuses parmi les demandeurs d'emploi (20% de l'ensemble des DEFM de catégorie 1).

En revanche, contrairement à la Bretagne, ce sont les femmes qui profitent le plus de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en Languedoc-Roussillon (-5,7% en 2007, et seulement -4,2% pour les hommes). Elles sont moins nombreuses que les hommes parmi les DEFM de catégorie 1 (47,7%).

Le chômage de longue durée est également en baisse fin 2007 : 24 200 demandeurs d'emploi de catégorie 1 sont inscrits depuis au moins un an, soit 20,7% de moins qu'en décembre 2006. Ainsi, la part des chômeurs de longue durée dans la région est inférieure de 2,4 points à la moyenne nationale.





## **Une grande diversité**

Le Languedoc-Roussillon bénéficie d'une superficie équivalente à celle de la Bretagne (27 376 km<sup>2</sup>). En revanche, la densité y est moins élevée (93 habitants/km<sup>2</sup> contre 113 en Bretagne). La région Languedoc-Roussillon se caractérise par l'extrême variété de son territoire et de ses cinq départements. La région comprend :

- Un littoral méditerranéen très touristique,
- Une vaste plaine littorale, où se côtoient les villes principales et une agriculture modernisée et dynamique,
- Une grande zone de collines et de montagnes, moins peuplée et favorable à la culture de la vigne.

Comme en Bretagne, l'attractivité de la région est inégale selon les départements : la population de l'Hérault augmente deux fois plus vite que celle de la Lozère.

## **1.2 LES DIFFERENCES AVEC LA BRETAGNE**

### **Une région moins active**

La population active est moins importante en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, les actifs ne représentent que 43,4% des languedociens (contre 46% des bretons). La différence s'est légèrement accrue ces dernières années, puisque, entre 1999 et 2005, la part des actifs a augmenté plus rapidement en Bretagne qu'en Languedoc-Roussillon. Cet écart s'explique par des taux d'activité moins élevés chez les languedociens (67,7% des 15-64 ans) que chez les bretons (72% des 15-64 ans). Le constat est encore plus marqué chez les femmes : seulement 62,6% des languedociennes sont actives, contre 68% des bretonnes. Depuis 1999, le taux d'activité des femmes augmente dans les deux régions, mais plus fortement en Bretagne qu'en Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> janvier 2005, les femmes restent moins nombreuses que les hommes dans la population active des deux régions. La part des femmes dans la population active des ménages est légèrement supérieure en Languedoc-Roussillon (47,7%) qu'en Bretagne (47,3%).

### **Une région moins industrielle**

Contrairement à la Bretagne, qui se caractérise par une représentation importante de l'industrie dans les effectifs salariés, le Languedoc-Roussillon est une région peu industrielle. Seulement 13% des effectifs salariés relèvent de ce secteur (23% pour la Bretagne). En revanche, la construction y est légèrement plus importante (11% contre 10%), et surtout le secteur tertiaire est nettement plus développé (76% des emplois en Languedoc-Roussillon, 66% en Bretagne).

### **Une région créatrice d'entreprises**

Depuis 2005, le nombre d'entreprises créées chaque année en Languedoc-Roussillon est en forte progression dans tous les secteurs. Le Languedoc-Roussillon est devenu la région française dans laquelle le taux de création d'entreprises est le plus élevé (13% en 2007). En revanche, le Languedoc-Roussillon est également une des régions présentant le plus fort taux de défaillance des entreprises. Bien que le nombre d'entreprises créées soit également en augmentation, la Bretagne propose un taux de création et un taux de défaillance, nettement moins élevés et inférieurs à la moyenne nationale.

### **Une région plus touchée par le chômage**

Alors que la Bretagne bénéficie d'un des taux de chômage les plus bas de France (6,3%), le Languedoc-Roussillon est la région française dans laquelle le taux de chômage au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 est le plus élevé (10,7%). La baisse du chômage constatée en France depuis 2005 a effectivement moins bénéficié au Languedoc-Roussillon qu'aux autres régions. En

moyenne annuelle sur 2007, le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes (12,1% contre 10,5%), comme en Bretagne.

### **Une région qui comprend plus de bénéficiaires des minima sociaux**

Fin 2007, le nombre de bénéficiaires du RMI s'élève à 72 600 en Languedoc-Roussillon, pour 32 000 en Bretagne (alors que le nombre d'habitants est légèrement supérieur en Bretagne). Par ailleurs, ce nombre diminue plus fortement en Bretagne (-8% sur un an) qu'en Languedoc-Roussillon (-6% sur un an).

Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés est sensiblement égal dans les deux régions (38 400 en Languedoc-Roussillon, 39 700 en Bretagne), et a varié dans les mêmes proportions sur un an (+1,9% et +1,3% respectivement).

Les bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé et de l'Allocation de Soutien Familial sont plus nombreux en Languedoc-Roussillon (respectivement 11 500 et 34 000) qu'en Bretagne (respectivement 5 400 et 25 000).

### **Une région dans laquelle davantage de contrats aidés sont signés**

En 2007, davantage de contrats aidés relevant du Plan de Cohésion Sociale ont été signés en Languedoc-Roussillon (près de 28 000) qu'en Bretagne (près de 19 000). Dans les deux régions, ce sont les contrats du secteur non marchand qui sont les plus nombreux, notamment le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Parmi les contrats du secteur marchand, ce sont essentiellement les Contrats Jeunes en Entreprises qui sont utilisés.

## 2 PROFIL DES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Au 31 décembre 2007, il y avait 85 098 femmes inscrites à l'ANPE dans les catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8. Les femmes à la recherche d'un emploi sont donc un peu plus nombreuses en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne (81 451 femmes demandeuses d'emploi). Cependant, les femmes ne représentent que 52,5% des DEFM en Languedoc-Roussillon (contre 56,4% en Bretagne).

### 2.1 QUI SONT LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ?

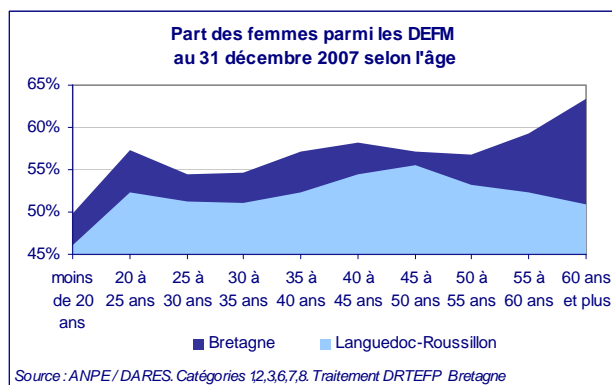
#### En Languedoc-Roussillon, l'âge influe différemment sur la part des femmes parmi les DEFM

La part des moins de 30 ans parmi les DEFM femmes est légèrement moins élevée en Languedoc-Roussillon (31,3%) qu'en Bretagne (34,6%). Cette différence se produit au bénéfice des classes d'âges entre 30 et 50 ans, plus importantes en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne. En revanche, la part des seniors est identique (15,5%) dans les deux régions. Au final, la structure par âge des femmes à la recherche d'un emploi est sensiblement équivalente en Languedoc-Roussillon et en Bretagne :

- environ un tiers des femmes ont moins de 30 ans
- un peu plus de la moitié des femmes ont entre 30 ans et 50 ans
- 15% des DEFM ont plus de 50 ans

En Languedoc-Roussillon comme en Bretagne, à partir de 20 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes quel que soit l'âge des demandeurs d'emploi. Cependant, la part des femmes en Languedoc-Roussillon est toujours inférieure à celle constatée en Bretagne. Pour les trois catégories d'âge pour lesquelles la part des femmes est très élevée en Bretagne, la situation diffère en Languedoc-Roussillon :

- **entre 20 et 25 ans** : en Bretagne, le pic d'entrée dans le chômage se situe plus tôt pour les femmes, et dure plus longtemps que pour les hommes. La différence hommes / femmes est nettement moins marquée en Languedoc-Roussillon, ce qui explique que la part des femmes ne soit pas aussi élevée pour les 20-25 ans.
- **autour de 40-45 ans** : dans les deux régions, le nombre de demandeurs d'emploi diminue moins vite avec l'âge pour les femmes que pour les hommes. En conséquence, la part des femmes est à nouveau plus élevée autour de 40 ans en Bretagne, mais plutôt 45 ans en Languedoc-Roussillon.
- **après 50 ans** : en Languedoc-Roussillon, le nombre de femmes à la recherche d'un emploi diminue plus vite avec l'âge que le nombre d'hommes. C'est pourquoi la part des femmes diminue fortement chez les seniors. En Bretagne, c'est la situation inverse, et la part des femmes augmente fortement après 55 ans.



## La contrainte familiale est autant marquée en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne

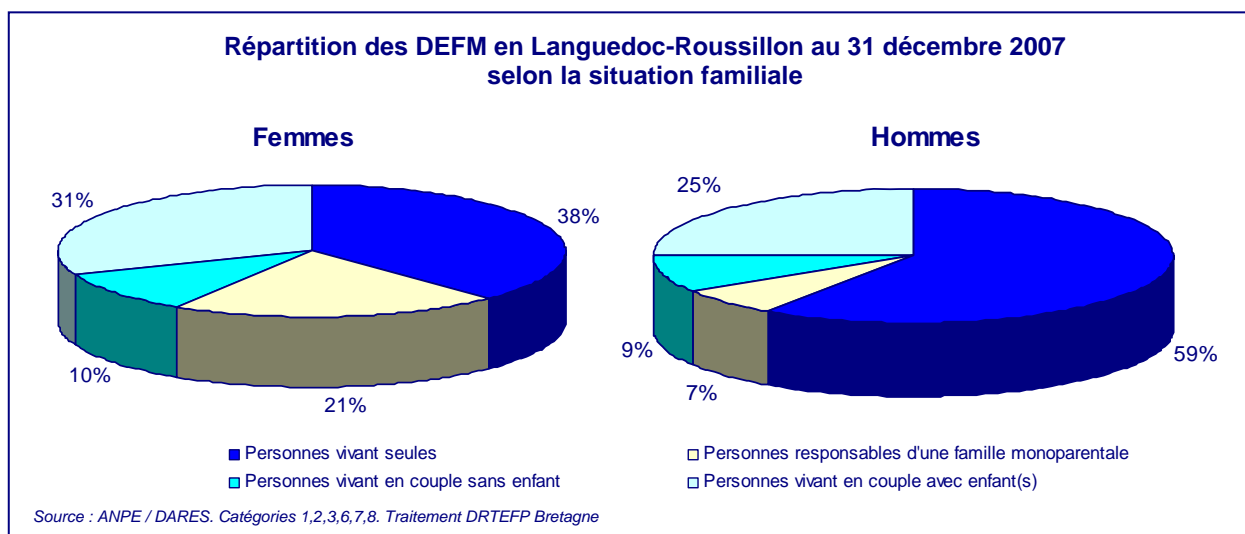
En Languedoc-Roussillon, les femmes sont plus souvent en couple (41,1%) que les hommes (33,9%). Mais la différence est beaucoup moins prononcée qu'en Bretagne (47,7% pour les femmes, 32% pour les hommes), notamment parce que les DEFM languedociennes sont moins souvent en couple que les bretonnes.

Comme en Bretagne, les femmes à la recherche d'un emploi en Languedoc-Roussillon ont beaucoup plus souvent la charge d'un ou plusieurs enfants (51,9%) que les hommes (31,4%).

En croisant la situation matrimoniale et la charge d'enfants, il est possible de déterminer la situation familiale des DEFM :

- **les personnes vivant seules** : elles représentent 59,5% des DEFM hommes mais seulement 37,8% des DEFM femmes. Il s'agit du même écart qu'en Bretagne.
- **les personnes responsables d'une famille monoparentale** : il s'agit d'une situation essentiellement féminine, plus développée en Languedoc-Roussillon. Les languedociennes sont effectivement plus souvent dans cette situation (21,1%) que les bretonnes (15,7%).
- **les personnes en couple sans enfant** : légèrement moins de femmes sont dans cette situation en Languedoc-Roussillon (10,3%) qu'en Bretagne (12,6%).
- **les personnes en couple avec enfant(s)** : pour les DEFM femmes, cette situation est moins fréquente en Languedoc-Roussillon (30,8%) qu'en Bretagne (35,1%)

En Languedoc-Roussillon comme en Bretagne, la contrainte familiale pèse donc davantage sur les femmes que sur les hommes. Elle est autant marquée dans les deux régions, la part des femmes vivant seules y étant similaire. Même si les femmes sont plus souvent responsables d'une famille monoparentale et moins souvent en couple avec enfant(s) en Languedoc-Roussillon.

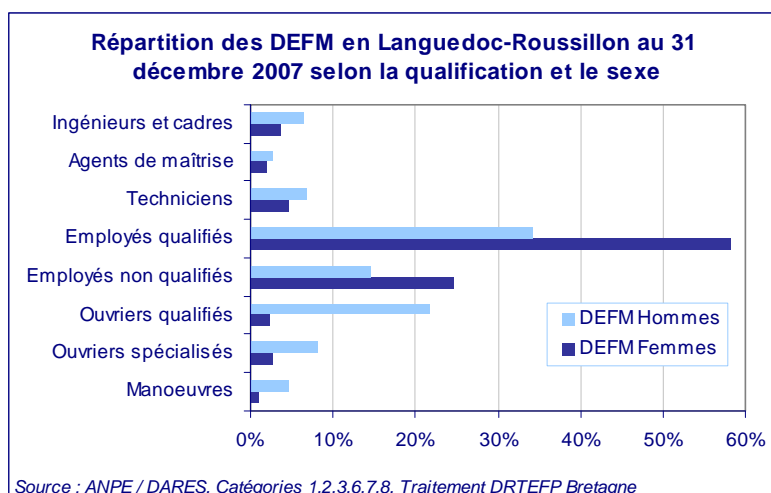


### Selon l'âge

Comme en Bretagne, la contrainte familiale est plus marquée entre 35 et 50 ans. Les moins de 30 ans sont très majoritairement célibataires. Les femmes vivant en couple avec enfant et les femmes responsables d'une famille monoparentale sont les plus nombreuses entre 35 et 50 ans. Et après 50 ans, ce sont les femmes en couple sans enfant et les femmes célibataires qui sont les plus nombreuses.

## La part des employées est encore plus importante en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne

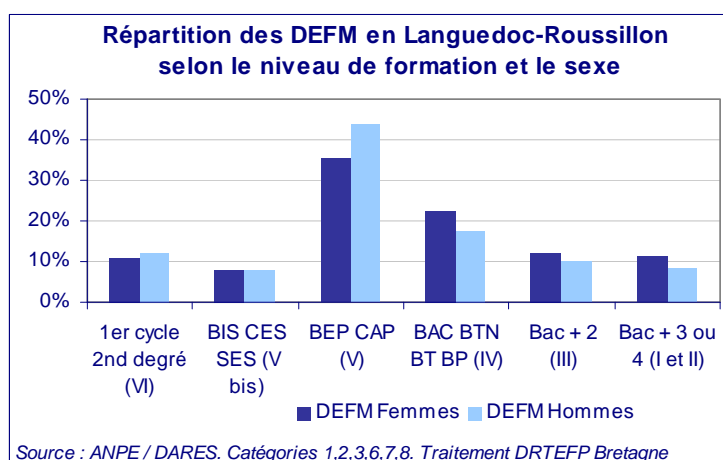
La surreprésentation des employées parmi les DEFM femmes est encore plus marquée en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne : 82,8% en Languedoc-Roussillon contre 78% en Bretagne. A l'inverse, les languedociennes sont moins nombreuses sur les postes d'ouvriers (5,1%) et, dans une moindre mesure sur les postes de qualification supérieure (10,5%), que les bretonnes (respectivement 8% et 12,5%).



## Les DEFM femmes sont plus diplômées en Bretagne

En Languedoc-Roussillon comme en Bretagne, les DEFM femmes sont plus souvent diplômées que les hommes (45,7% des femmes contre 35,9% des hommes ont au moins le niveau BAC). En revanche, contrairement à la Bretagne, les femmes du Languedoc-Roussillon sont moins nombreuses que les hommes à ne pas avoir de diplômes (18,6% des DEFM femmes contre 20% des DEFM hommes). Le niveau de formation des DEFM le plus fréquent est le BEP CAP.

Le niveau de diplôme des femmes est cependant plus élevée en Bretagne qu'en Languedoc-Roussillon : 49,2% des DEFM femmes bretonnes ont au moins le niveau BAC (45,7% des DEFM femmes du Languedoc-Roussillon) et 13% des bretonnes ont un niveau BAC + 3 ou plus contre 11% des languedociennes. Par ailleurs, 18,6% des DEFM femmes du Languedoc-Roussillon n'ont pas de diplômes, contre 14,1% des DEFM femmes de Bretagne.



### Selon l'âge

Dans les deux régions, le niveau de formation varie selon l'âge des DEFM. Plus l'âge est élevé, moins le diplôme est élevé. Cependant, on constate deux différences entre le Languedoc-Roussillon et la Bretagne :

- chez les moins de 30 ans, la part des femmes ayant un niveau BAC et plus est beaucoup plus importante en Bretagne (62,9%) qu'en Languedoc-Roussillon (54,6%). Inversement, les femmes sans diplômes sont plus nombreuses en Languedoc-Roussillon (10,8%) qu'en Bretagne (5,7%).
- chez les seniors, la part des femmes ayant un niveau BAC et plus est supérieure en Languedoc-Roussillon (32,5%) par rapport à la Bretagne (26,6%).

Si le niveau de formation des DEFM bretonnes est globalement plus élevé que celui des languedociennes, c'est essentiellement vrai chez les moins de 30 ans. La différence s'atténue avec l'âge et, chez les plus de 50 ans, ce sont les languedociennes qui présentent le plus haut niveau de formation.

## 2.2 QUELLE EST LA SITUATION DES LANGUEDOCIENNES DANS LE CHOMAGE ?

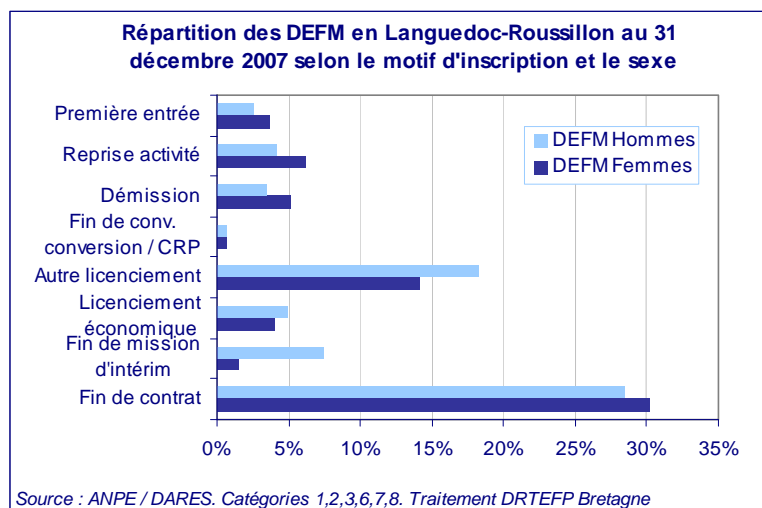
### Des motifs d'inscription identiques

Dans les deux régions, le motif d'inscription le plus fréquent est la fin de contrat (32,3% parmi les bretonnes, 30,1% parmi les languedociennes). La fin de mission d'intérim est beaucoup plus déclarée en Bretagne (5,3%) qu'en Languedoc-Roussillon (1,5%). Au total, la fin d'un emploi à durée déterminée est moins fréquente en Languedoc-Roussillon (31,6%) qu'en Bretagne (37,5%).

Le licenciement économique et les licenciements autres sont légèrement plus déclarés par les languedociennes que par les bretonnes : respectivement 18,8% et 17%.

Les démissions, les reprises d'activité et les premières entrées sur le marché du travail sont légèrement plus fréquentes en Bretagne qu'en Languedoc-Roussillon.

Au final, il existe peu de différence sur les motifs d'inscription entre les deux régions, à l'exception du motif « fin de mission d'intérim » nettement plus déclaré en Bretagne qu'en Languedoc-Roussillon.



### Selon l'âge

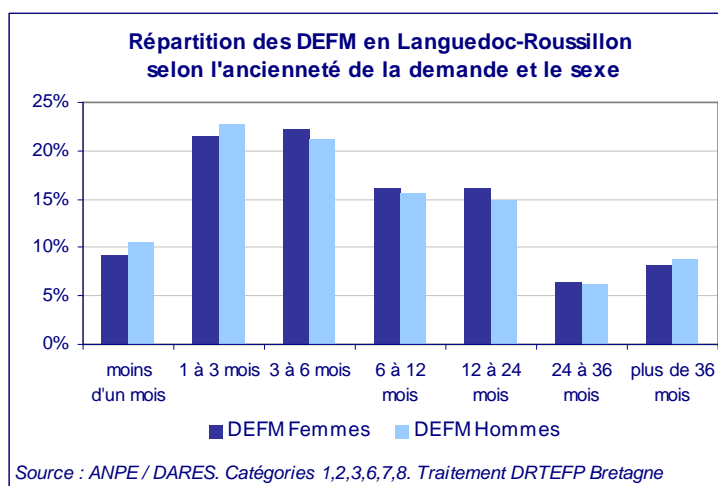
Comme en Bretagne, le motif principal d'inscription varie selon l'âge. La fin de contrat représente 38% des inscriptions des DEFM de moins de 30 ans et 28% des inscriptions des DEFM de plus de 50 ans. A l'inverse, le licenciement est un motif plus déclaré par les seniors (29%) que par les moins de 30 ans (11%).

## La durée de chômage est équivalente dans les deux régions

En Languedoc-Roussillon, les femmes et les hommes sont sensiblement égaux face au chômage de longue durée : 30,8% des DEFM femmes et 29,9% des DEFM hommes sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an. 53% des femmes et 54% des hommes retrouvent un emploi dans les 6 mois.

La situation des DEFM femmes est très légèrement plus favorable en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne : un peu plus de femmes retrouvent un emploi dans les 6 mois (53% contre 50% en Bretagne) et un peu moins de DEFM femmes sont touchées par le chômage de longue durée (31% contre 32% en Bretagne).

En moyenne, les femmes restent 11,8 mois au chômage en Languedoc-Roussillon<sup>15</sup> contre 11,9 mois en Bretagne, soit une durée sensiblement égale. En Languedoc-Roussillon aussi, la durée moyenne de chômage des hommes est très légèrement supérieure (12 mois).

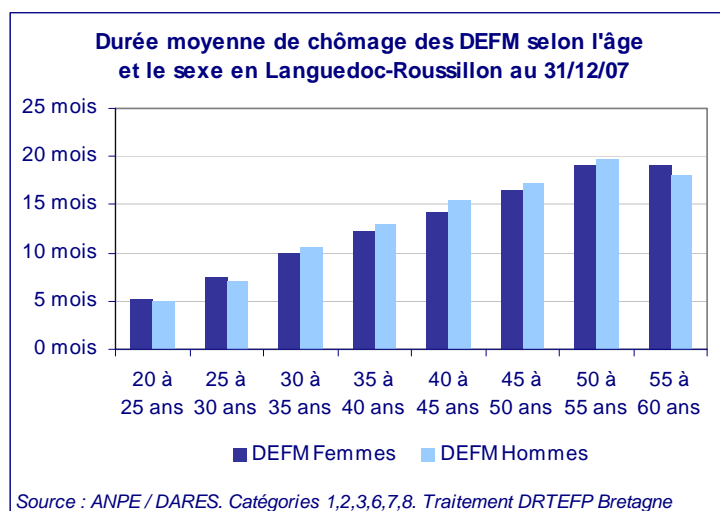


### Selon l'âge

Comme en Bretagne, la durée moyenne de chômage augmente avec l'âge. Pour les languedociennes, elle passe de 3,2 mois à 20 ans à 19,1 mois à 60 ans. Dans les deux régions, la durée moyenne de chômage des hommes est globalement supérieure à celle des femmes, mais ce n'est pas le cas pour toutes les tranches d'âges. En effet, avant 30 ans, les languedociennes mettent légèrement plus de temps à retrouver un emploi que les hommes (respectivement 5,2 et 5 mois entre 20 et 25 ans). Entre 30 et 50 ans, la durée moyenne de chômage des hommes est plus élevée que celles des femmes. Et après 55 ans, les femmes sont à nouveau plus longtemps en recherche d'emploi (19,1 mois contre 18,2 mois pour les hommes).

En conséquence, comme en Bretagne, la part du chômage de longue durée augmente avec l'âge : 47% des DEFM femmes de plus de 50 ans sont à la recherche d'un emploi depuis plus de 12 mois, contre seulement 16% des DEFM femmes de moins de 30 ans.

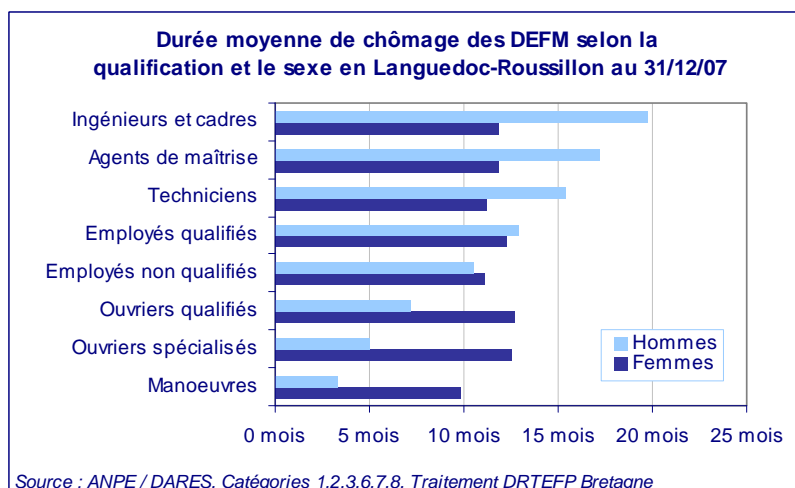
<sup>15</sup> Moyenne calculée sur la base des 161 965 DEFM à l'exclusion des 203 demandeurs d'emploi dont l'ancienneté est supérieure à 15 ans, soit 161 762 demandeurs d'emploi représentant 99,9% de la totalité des DEFM inscrits en Languedoc-Roussillon au 31 décembre 2007.



### Selon la qualification

La qualification influe moins sur la durée du chômage des femmes en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne. En Bretagne, les qualifications élevées sont synonymes d'une durée de chômage plus courte. En Languedoc-Roussillon, à l'exception des qualifications de manœuvre (9,8 mois), d'employées non qualifiées (11,1 mois) et de techniciens (11,2 mois), la durée moyenne de chômage des femmes est d'environ 12 mois quelle que soit la qualification.

En revanche, pour les hommes, la durée du chômage augmente avec la qualification : la durée moyenne de chômage d'un cadre est de 13 mois, alors qu'elle n'est que de 10,5 mois pour un ouvrier. A qualification équivalente, les femmes sont donc plus longtemps au chômage que les hommes lorsqu'elles déclarent une faible qualification, mais elles retrouvent plus vite un emploi lorsqu'elles bénéficient d'une qualification élevée.



Les languedociennes ont finalement une durée de chômage plus courte que les bretonnes lorsqu'elles sont peu qualifiées (12,6 mois pour les ouvrières spécialisées en Languedoc-Roussillon, 15,6 mois pour les ouvrières spécialisées en Bretagne), et plus longue lorsqu'elles ont une qualification élevée (11,8 pour les ingénieurs et cadres languedociennes, 10,3 mois pour les ingénieurs et cadres bretonnes).

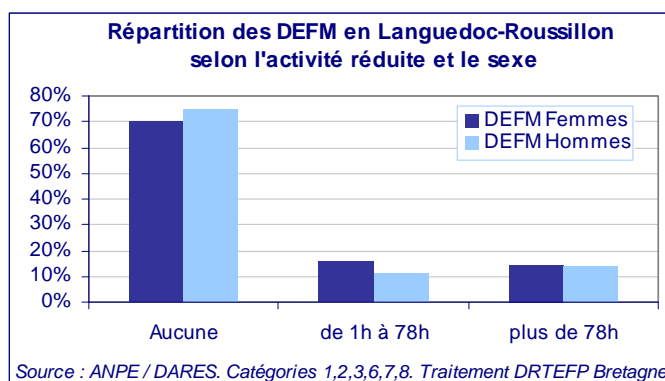
### **L'activité réduite est moins fréquente en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne**

L'activité réduite est nettement moins fréquente en Languedoc-Roussillon qu'en Bretagne, plus particulièrement parmi les DEFM femmes. 46% d'entre elles exercent une activité réduite en Bretagne, et seulement 30% en Languedoc-Roussillon.



Comme en Bretagne, ce sont les femmes qui exercent le plus souvent une activité réduite en Languedoc-Roussillon (30% d'entre elles, 25% des hommes). Il s'agit plus souvent d'activités de courte durée (moins de 78 heures) pour les femmes que pour les hommes. Et, en moyenne, les femmes effectuent moins d'heures que les hommes lorsqu'elles exercent une activité réduite (respectivement 78 heures et 86 heures).

Comme en Bretagne, les femmes exercent donc plus souvent une activité réduite, mais il s'agit, en Languedoc-Roussillon, encore plus fréquemment d'activités de courte durée.



### Selon l'âge

Dans les deux régions, l'activité réduite augmente légèrement avec l'âge. En Languedoc-Roussillon, 33% des DEFM femmes de plus de 50 ans exercent une activité réduite, contre 26% des DEFM femmes de moins de 30 ans.

### Selon l'ancienneté de la demande d'emploi

Comme en Bretagne, l'exercice d'une activité réduite augmente en même temps que l'ancienneté de la demande d'emploi : 19% des DEFM femmes à la recherche d'un emploi depuis moins de 3 mois exercent une activité réduite, elles sont 29% parmi les DEFM au chômage depuis 3 mois à un an, et 43% parmi les chômeurs de longue durée (plus d'un an).

## **2.3 QUELS SONT LES EMPLOIS RECHERCHÉS PAR LES FEMMES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ?**

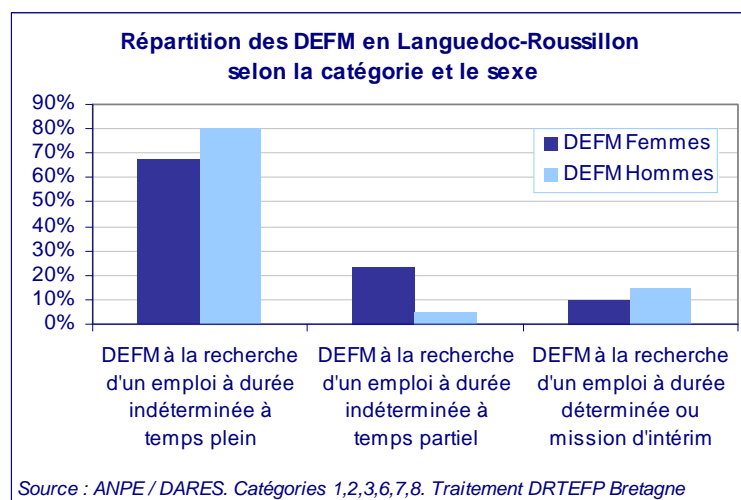
### **Près d'une femme sur quatre recherche un emploi à temps partiel**

En Languedoc-Roussillon, le contrat le plus recherché est l'emploi à temps plein à durée indéterminée (catégories 1 et 6). Il s'agit de la très grande majorité des DEFM quel que soit le sexe, mais la part est nettement plus élevée chez les hommes (80%) que chez les femmes (67%).

La recherche d'un emploi à temps partiel à durée indéterminée (catégories 2 et 7) est quasiment exclusivement féminine. Ce type de contrat est recherché par 23% des DEFM femmes, et seulement 5% des DEFM hommes. 83% des DEFM à la recherche d'un temps partiel sont des femmes.

La recherche d'un emploi à durée déterminée (catégories 3 et 8) est le troisième contrat recherché par les DEFM femmes, et le deuxième par les DEFM hommes (plus que les contrats à temps partiel).

Au final, ce sont les mêmes constats qu'en Bretagne. La recherche d'un emploi à temps partiel est cependant encore plus importante en Languedoc-Roussillon (23% des languedociennes, 20% des bretonnes).



Parmi les demandeurs d'un emploi à durée déterminée, il est possible de distinguer la recherche d'un emploi saisonnier et celle d'un emploi temporaire. Le travail saisonnier ne représente pour les femmes que 44% des demandes d'emploi à durée déterminée (4,5% de l'ensemble de la demande d'emploi). Pour les hommes, le travail saisonnier représente 47% des demandes d'emploi à durée déterminée (8,5% de l'ensemble des demandes d'emploi). Le travail saisonnier concerne donc plus les hommes que les femmes en Languedoc-Roussillon : elles sont d'ailleurs moins nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'un emploi saisonnier (41%), comme en Bretagne.

#### Selon l'âge

Comme en Bretagne, le contrat le plus recherché reste le CDI à temps plein quel que soit l'âge des DEFM. Mais la part de cette recherche diminue progressivement avec l'âge au profit de la recherche des CDI à temps partiel. Ainsi, les temps partiels représentent 12% des recherches des femmes de moins de 30 ans, et plus de 33% des recherches des femmes de plus de 50 ans.

#### Selon l'ancienneté de la demande d'emploi

Comme pour les bretonnes, le chômage de longue durée est plus marqué pour les languedociennes à la recherche d'un CDD (39%) ou d'un CDI à temps partiel (40%), que pour les languedociennes à la recherche d'un CDI à temps plein (26%).

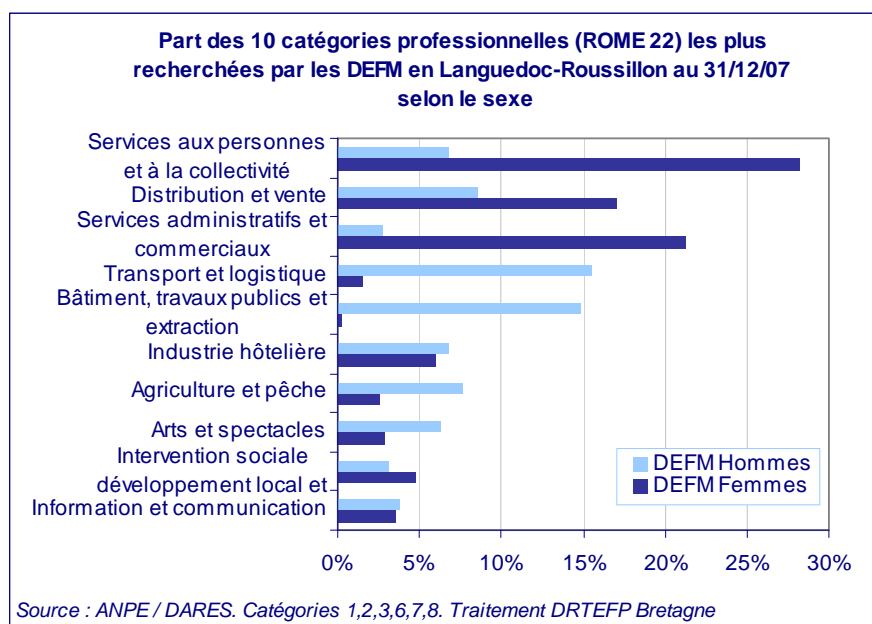
En Languedoc-Roussillon comme en Bretagne, la durée moyenne de retour à l'emploi est nettement plus élevée lorsque les femmes recherchent un temps partiel (15,6 mois) ou un CDD (17,4 mois) que lorsqu'elles recherchent un temps plein (9,7 mois).

### **Les deux tiers des DEFM femmes sont concentrés sur trois métiers**

Comme en Bretagne, les 3 métiers les plus demandés par les femmes de Languedoc-Roussillon sont : Personnel des services aux personnes et à la collectivité, Personnel des services administratifs et commerciaux, Personnel de la distribution et de la vente. Ces trois métiers représentent plus de 66% des DEFM femmes (60% en Bretagne). Les DEFM languedociennes sont donc encore plus concentrées sur quelques métiers que les bretonnes.

A titre de comparaison, il faut prendre les 8 métiers les plus demandés par les hommes pour atteindre 66% des DEFM hommes.

Parmi les six métiers les plus demandés par les femmes dans chacune des régions, les cinq premiers sont identiques. En revanche, le sixième métier est « personnel de l'industrie de process » en Bretagne, et « Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication » en Languedoc-Roussillon. Cette différence s'explique par la part plus importante du secteur industriel dans l'emploi salarié breton.



### Selon l'âge

A la différence de la Bretagne, la spécialisation des DEFM femmes du Languedoc-Roussillon par métier ne s'accroît pas avec l'âge. Les six catégories professionnelles les plus demandées par les DEFM femmes représentant 83% des demandes des moins de 30 ans, et 81% des demandes des plus de 50 ans.

Comme en Bretagne, la part des personnels des services aux personnes et à la collectivité augmente fortement avec l'âge (22% des DEFM femmes de moins de 30 ans, 36% des DEFM femmes seniors). En revanche, les métiers de la vente et de la distribution sont nettement moins recherchés par les seniors (12%) que par les moins de 30 ans (24%).

## **2.4 QUELS SONT LES EMPLOIS OBTENUS PAR LES FEMMES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ?**

En 2006, les femmes représentaient 45,4% de l'emploi salarié en Languedoc-Roussillon (44,6% en Bretagne). Elles se répartissent ainsi : 89,8% dans les services, 8% dans l'industrie et 2,1% dans la construction. En Languedoc-Roussillon, la part de l'industrie dans l'emploi féminin est donc moins importante qu'en Bretagne (17,7%) et, inversement, la part du tertiaire est supérieure (89,8% contre 80,1%).

Pour l'ensemble des salariés, l'industrie représente 12,7% en Languedoc-Roussillon, 23,3% en Bretagne.

### 3 ELEMENTS A RETENIR DE LA COMPARAISON

---

Quelles sont les différences majeures entre les deux régions qui pourraient expliquer que la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est nettement plus élevée en Bretagne qu'en Languedoc-Roussillon ?

Il semble dans un premier temps que la contrainte familiale et le motif d'inscription ne sont pas décisifs. La contrainte familiale est la même dans les deux régions : la part des femmes célibataires est notamment équivalente. Les femmes des deux régions déclarent dans les mêmes proportions les motifs d'inscription : par exemple, les femmes inscrites suite à un licenciement économique ne sont pas plus fréquentes en Bretagne.

La spécialisation de la recherche d'emploi féminine ne permet pas non plus d'expliquer l'écart entre la Bretagne et le Languedoc-Roussillon puisque cette spécialisation des femmes, a priori défavorable au retour à l'emploi, est plus marquée en Languedoc-Roussillon, tant pour la qualification d'employée que pour la concentration sur quelques métiers. La recherche d'emploi à temps partiel est également plus fréquente parmi les languedociennes, et ne peut donc apparaître comme une explication.

Enfin, le travail saisonnier, caractéristique des deux régions, peut induire des comportements d'inscription à l'ANPE pendant la période creuse. Mais il ne représente qu'une faible part des DEFM femmes (4% en Languedoc-Roussillon et 5% en Bretagne) et n'apparaît donc pas déterminant.

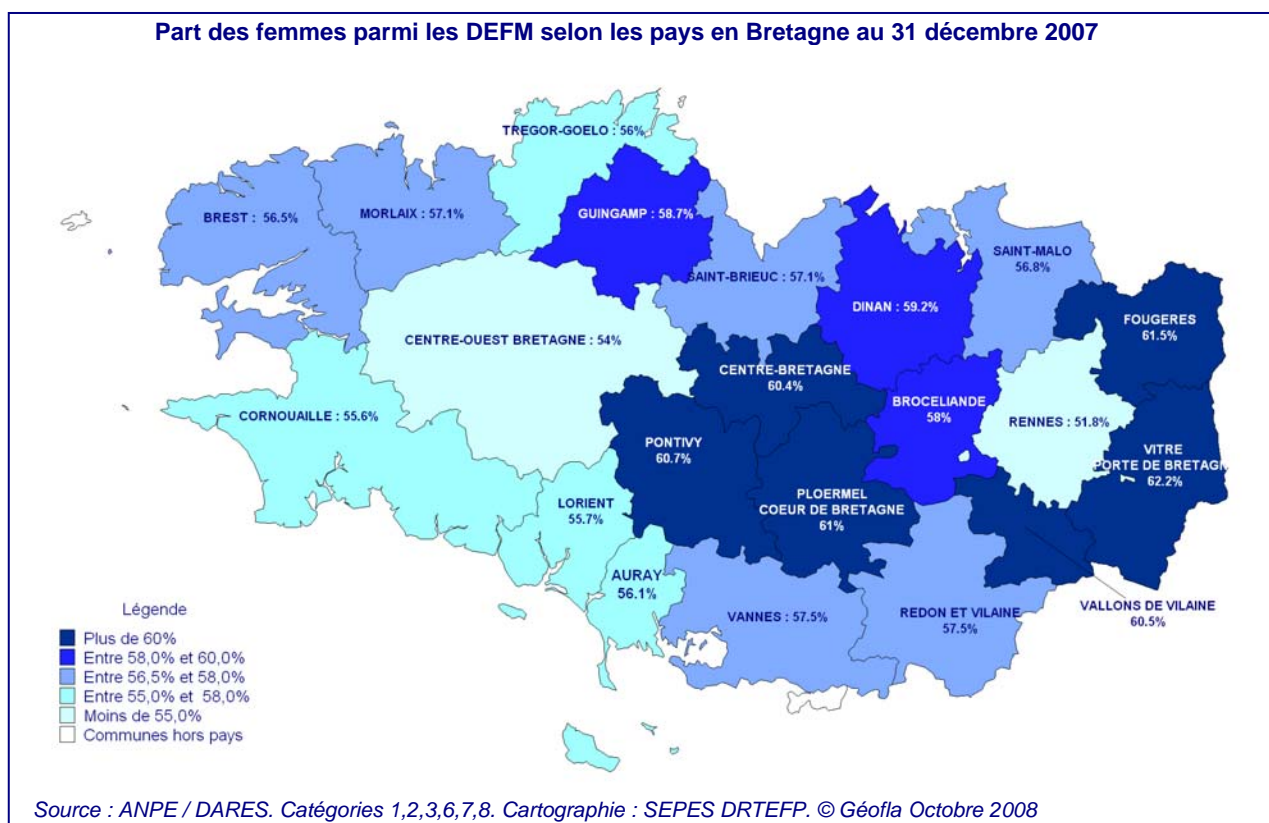
Il reste cinq pistes à explorer :

- l'activité et le chômage des femmes : les bretonnes sont beaucoup plus actives que les languedociennes. Elles sont plus nombreuses sur le marché du travail, donc potentiellement parmi les demandeurs d'emploi. Par ailleurs, on constate un retrait probable des femmes du marché du travail en période de fort chômage. Le faible taux de chômage en Bretagne inciterait alors les femmes à s'inscrire à nouveau sur le marché du travail.
- la structure de l'emploi : le secteur industriel est plus développé en Bretagne, mais il est moins créateur d'emploi que le secteur tertiaire. Même si les bretonnes recherchent plus souvent que les languedociennes des emplois industriels, un manque d'opportunités dans le commerce et les services est peut-être une cause de la forte part des femmes parmi les DEFM bretons.
- l'âge des femmes à la recherche d'un emploi : dans les deux régions, la part des femmes est plus élevée vers 40-45 ans. En revanche, la Bretagne se distingue par une forte part des femmes parmi les DEFM chez les jeunes (plus de femmes lors du pic d'entrée sur le marché du travail) et chez les seniors (la part des femmes augmente en Bretagne et diminue en Languedoc-Roussillon).
- le niveau de formation : les DEFM bretonnes sont plus diplômées que les languedociennes. Mais il est possible que ce niveau de formation ne soit pas en adéquation avec l'offre d'emploi disponible (formations non professionnalisantes, secteurs de formation peu porteurs, ...)
- les difficultés de sortie du chômage : les bretonnes sont plus souvent en situation de chômage de longue durée. Elles ont donc plus de difficultés pour retrouver un emploi. Par ailleurs, elles exercent plus souvent une activité réduite, qui n'est par définition ni stable ni durable. Les DEFM bretonnes sont peut-être plus souvent dans une situation d'éloignement de l'emploi durable.

### Troisième partie :

## Focus sur les femmes demandeuses d'emploi au 31 décembre 2007 dans huit pays bretons

En terme de chômage des femmes, il existe de fortes disparités entre les 21 pays bretons. D'une manière générale, la part des femmes parmi les DEFM est plus importante dans les pays « ruraux » que dans les pays « urbains » ou « côtiers ». A l'exception du Centre Ouest Bretagne (54% de femmes), les pays « ruraux » se caractérisent tous par une part élevée de femmes parmi les demandeurs d'emploi (supérieure à 57%, alors que la moyenne régionale est de 56,4%). Inversement, la part des femmes est inférieure à 57% dans l'ensemble des pays « urbains » ou « côtiers », à l'exception de Saint-Brieuc (57,1%) et de Vannes (57,5%). Rennes présente une situation particulière avec une part des femmes très basse comparée à la moyenne régionale (51,8%).



La présente étude est centrée sur l'analyse de 8 pays :

- 3 pays « urbains » : Brest, Rennes et Saint Brieuc
- 2 pays « côtiers » : Dinan et Saint-Malo
- 3 pays « ruraux » : Centre-Ouest-Bretagne, Ploërmel-Cœur de Bretagne et Pontivy

Ces 8 pays représentent la moitié des femmes à la recherche d'un emploi en Bretagne au 31 décembre 2007.

## **1 LE PAYS DE RENNES : UN PAYS URBAIN DANS LEQUEL LA PART DES FEMMES PARMIS LES DEMANDEURS D'EMPLOI EST FAIBLE**

---

Le pays de Rennes est un territoire essentiellement urbain, polarisé autour de la ville de Rennes et situé aux carrefours routiers et ferrés bretons. Sa forte croissance démographique est due à l'accroissement naturel et à un solde migratoire largement positif. Le pays se caractérise par la part importante de ses jeunes (en raison de l'apport d'étudiants notamment) et par des taux d'activité très élevés, y compris pour les femmes. La richesse d'emploi de la région rennaise est source de nombreux trajets domicile-travail pour une main d'œuvre ne résidant pas dans le pays. L'emploi rennais se distingue de la moyenne régionale par la forte part du secteur tertiaire, la concentration de cadres supérieurs et la prépondérance des employés sur les ouvriers.

Au 31 décembre 2007, le pays de Rennes est le pays où se trouvent le plus grand nombre de femmes demandeuses d'emploi (13,4% des DEFM bretonnes). Mais la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est faible (51,8%) eu égard à la moyenne régionale (56,4%).

### **L'âge des demandeurs d'emploi : les différences selon l'âge entre les femmes et les hommes sont atténuées dans le pays de Rennes**

Dans le pays de Rennes, les DEFM femmes sont un peu plus jeunes que dans l'ensemble de la Bretagne : 40% d'entre elles ont moins de 30 ans (35% au niveau régional), et 10% d'entre elles ont plus de 50 ans (16% au niveau régional). Ce qui répond à la différence de structure de population entre le pays et la région (la population du pays de Rennes est plus jeune).

A la différence de l'ensemble de la Bretagne, le nombre de femmes en recherche d'emploi dans le pays de Rennes est, par tranches d'âge, plus souvent proche de celui des hommes. Si le pic d'entrée dans le chômage se produit comme au niveau régional plus tôt pour les femmes (dès 20 ans), les hommes sont presque aussi nombreux que les femmes à s'inscrire entre 25 et 30 ans. Ils sont même plus nombreux entre 30 et 35 ans. Ensuite, le nombre de femmes demandeuses d'emploi diminue progressivement avec l'âge dans les mêmes proportions que les hommes. Néanmoins, comme pour l'ensemble de la région, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est plus élevée chez les seniors.

Du fait de sa qualité de ville universitaire, la population des femmes demandeuses d'emploi est donc plus jeune dans le pays de Rennes que dans l'ensemble de la Bretagne. Le motif d'inscription « première entrée » y est logiquement plus fréquent.

### **Les DEFM femmes du pays de Rennes sont plus souvent célibataires**

43% des DEFM femmes du pays de Rennes sont célibataires : c'est plus qu'au niveau régional (36%). En conséquence, les femmes à la recherche d'un emploi sont un peu moins souvent responsables d'une famille monoparentale (14% contre 16% au niveau Bretagne), ou en couple avec enfant (30% contre 35% au niveau Bretagne).

### **Les DEFM femmes du pays de Rennes ont un niveau de formation et une qualification plus élevés**

Le niveau de formation des femmes à la recherche d'un emploi dans le pays de Rennes est nettement plus élevé que la moyenne régionale : 62% des femmes ont un niveau BAC et plus, contre seulement 49% pour la Bretagne. En conséquence, la part des sans diplômes est moins élevée (11% contre 14% au niveau régional).

Comme pour l'ensemble de la région, les DEFM femmes du pays de Rennes déclarent très majoritairement une qualification d'employée. Cependant, la spécialisation y est un peu moins marquée (72,5% contre 78% en Bretagne). De même, la part des ouvriers parmi les femmes demandeuses d'emploi est moins importante à Rennes. Finalement, ce sont les qualifications élevées qui sont plus développées : 9% d'ingénieurs et cadres contre seulement 4% au niveau régional.

### **Les femmes du pays de Rennes retrouvent plus rapidement un emploi**

Le chômage de longue durée est un peu moins développé dans le pays de Rennes (29% des DEFM femmes) que pour l'ensemble de la Bretagne (32% des DEFM femmes).

La durée moyenne de chômage des femmes du pays de Rennes est de 11 mois, soit moins que pour l'ensemble de la région (11,9 mois), et nettement moins que pour les hommes du pays (12,6 mois).

### **Comme pour l'ensemble de la région, les femmes exercent plus souvent que les hommes une activité réduite**

En ce qui concerne l'activité réduite des femmes dans le pays de Rennes, la situation est identique à celle de la région : 46% des DEFM femmes exercent une activité réduite. Parmi celles-ci, 51% ont une activité réduite longue (53% au niveau régional). En moyenne, les femmes du pays de Rennes effectuent légèrement moins d'heures que l'ensemble des bretonnes (respectivement 82 heures et 84 heures).

Dans le pays de Rennes aussi, les femmes exercent plus souvent que les hommes une activité réduite, et il s'agit également plus généralement d'activités de durées plus courtes.

### **La recherche d'un emploi à temps partiel est légèrement moins développée dans le pays de Rennes**

Dans le pays de Rennes, le contrat le plus recherché est l'emploi à temps plein à durée indéterminée (catégories 1 et 6). Il s'agit de la très grande majorité des DEFM femmes (72%, soit un peu plus qu'au niveau régional).

La recherche d'un emploi à temps partiel à durée indéterminée (catégories 2 et 7) est un peu moins fréquente (18% contre 20% pour le total de la Bretagne).

La recherche d'un emploi à durée déterminée (catégories 3 et 8) représente sensiblement la même part dans le pays de Rennes et dans la région (10,5%).

### **La concentration des métiers recherchés par les DEFM femmes est moins importante dans le pays de Rennes**

L'hyper concentration sur quelques métiers de la recherche d'emploi féminine est moins marquée dans le pays de Rennes : parmi les 22 catégories professionnelles répertoriées, les trois métiers les plus demandés par les femmes représentent 55% des DEFM femmes du pays de Rennes, 60% des DEFM femmes de la région. Les trois métiers les plus demandés sont les mêmes : Personnel des services aux personnes et à la collectivité, Personnel des services administratifs et commerciaux, Personnel de la distribution et de la vente. En revanche, les postes de cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication sont plus souvent recherchés à Rennes que dans le reste de la Région.

## **2 PAYS DE BREST : UN PAYS URBAIN DANS LEQUEL LES CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI FEMININE SONT PROCHES DE LA MOYENNE REGIONALE**

---

Situé à l'extrémité nord-ouest du continent, le pays de Brest est dans une situation périphérique, même s'il est correctement desservi par le réseau routier. Le pays, structuré autour de Brest, est très urbanisé. Faiblement attractif, le pays de Brest ne doit sa croissance démographique et sa forte concentration de population (2<sup>ème</sup> pays de Bretagne) qu'à un important excédent naturel. Les taux d'activité progressent, notamment parmi les femmes, dans un pays où, traditionnellement, les femmes de militaires et de marins étaient femmes au foyer.

L'emploi est concentré sur deux pôles : Brest et Landerneau. Ce sont les services (hospitaliers et administratifs notamment) qui emploient le plus de salariés. Le secteur industriel est très dépendant de la construction navale, des industries électriques et électroniques et des industries agro-alimentaires.

Le pays de Brest est le deuxième pays breton en nombre de femmes à la recherche d'un emploi (13% des DEFM femmes). La part des femmes parmi les DEFM est au niveau de la moyenne régionale (56,5%).

### **L'âge des DEFM femmes du pays de Brest est proche de l'âge de l'ensemble des DEFM bretonnes**

Comme dans l'ensemble de la Région, les femmes du pays de Brest sont plus nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'emploi, quel que soit l'âge. Leur part parmi les DEFM varie également selon les tranches d'âges : elles sont particulièrement plus nombreuses entre 20 et 25 ans (le pic d'entrée dans le chômage se situe plus tôt pour les femmes), autour de 40 ans (le nombre de DEFM femmes ne diminue pas entre 35 et 45 ans) et après 55 ans (la part des femmes dépasse les 60% parmi les demandeurs d'emploi de plus de 55 ans).

La structure par âge des DEFM femmes du pays de Brest est au final très proche de celle de l'ensemble des bretonnes.

### **La contrainte familiale est plus marquée pour les brestoises que pour les brestois**

Il n'existe pas de différences significatives entre le pays de Brest et la région en ce qui concerne le contexte familial des femmes à la recherche d'un emploi. Un peu plus du tiers des femmes sont célibataires (65% des hommes), et un autre tiers est en couple avec enfant(s) (21% des hommes).

### **Par rapport à la région, les femmes du pays de Brest présentent un niveau de formation légèrement supérieur, et une qualification sensiblement identique**

Le niveau de formation des femmes à la recherche d'un emploi dans le pays de Brest est légèrement plus élevé que la moyenne régionale : 51% des femmes ont un niveau BAC et plus (49% pour la Bretagne), et la part des « sans diplômes » est légèrement plus faible (12%, contre 14% au niveau régional).

Comme l'ensemble des DEFM bretonnes, les femmes du pays de Brest déclarent très majoritairement avoir quitté un poste d'employée (77%). La part des ouvrières (8%) et des qualifications supérieures (13%) est aussi faible qu'au niveau régional.

### **La durée du chômage des femmes du pays de Brest est la même que celle de l'ensemble des bretonnes**

Le chômage de longue durée est aussi fréquent dans le pays de Brest (33% des DEFM femmes) que dans l'ensemble de la Bretagne (32% des DEFM femmes). La durée moyenne de chômage des femmes du pays de Brest est également équivalente à celle de l'ensemble de la région (respectivement 12 mois et 11,9 mois).

La durée moyenne de chômage des hommes dans le pays de Brest est en revanche très élevée par rapport à la moyenne régionale (13,6 mois à Brest, 12,2 mois en Bretagne).

### **L'activité réduite des femmes est moins développée dans le pays de Brest**

L'exercice d'une activité réduite ne concerne que 41% des femmes dans le pays de Brest, contre 46% dans l'ensemble de la région. Il s'agit de la seule réelle différence entre le pays de Brest et la Bretagne entière. L'activité réduite est donc moins fréquente, et aussi de plus courte



durée. Parmi les femmes exerçant une activité réduite, 51% déclarent une activité réduite longue (53% au niveau régional). Et, en moyenne, les femmes du pays de Brest effectuent moins d'heures que l'ensemble des bretonnes (respectivement 81 heures et 84 heures).

### **Les brestoises recherchent les mêmes contrats que l'ensemble des bretonnes**

Comme en Bretagne, le contrat le plus recherché est l'emploi à temps plein à durée indéterminée. Il s'agit de la très grande majorité des DEFM femmes (69%, comme pour la région). La recherche d'un emploi à temps partiel à durée indéterminée est aussi fréquente dans le pays et la région (19% à Brest, 20% en Bretagne), de même que la recherche d'un emploi à durée déterminée (12% à Brest, 11% en Bretagne).

### **Les métiers de la production agricole sont plus recherchés à Brest**

L'hyper concentration de la recherche d'emploi féminine est également constatée dans le pays de Brest. 60% des DEFM recherchent un emploi parmi les trois métiers suivants : Personnel des services aux personnes et à la collectivité, Personnel des services administratifs et commerciaux, Personnel de la distribution et de la vente. Ce sont les mêmes métiers qui sont le plus recherchés dans l'ensemble de la Bretagne.

Le pays de Brest se distingue néanmoins par une forte demande dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (5,5% des DEFM femmes, contre 2,3% au niveau régional). Cette demande concerne presque exclusivement la production agricole, dans un pays pourtant urbain.

## **3 LE PAYS DE SAINT-BRIEUC : UN PAYS URBAIN DANS LEQUEL LA PART DES FEMMES PARMIS LES DEMANDEURS D'EMPLOI EST ELEVEE**

---

Cinquième pays breton en termes de population, le pays de Saint-Brieuc est un territoire contrasté. Situé entre la mer et les Monts du Mené, il se compose d'une zone fortement urbanisée le long de l'axe Lamballe – Saint-Brieuc – Saint-Quay-Portrieux, et d'une moitié sud moins densément peuplée. La hausse de l'activité féminine depuis les années 1990 explique l'accroissement de la population active, alors que le pays présente un vieillissement plus prononcé que les autres pays bretons. L'emploi local est marqué par la part très importante du secteur tertiaire, notamment en raison des administrations départementales. La progression de l'emploi salarié a provoqué de nombreux échanges quotidiens avec les pays limitrophes (en provenance de Guingamp et Dinan, et en direction du Centre-Bretagne où se situent de nombreux établissements agroalimentaires).

6,5% des DEFM femmes de Bretagne résident dans le pays de Saint-Brieuc, qui se distingue des autres pays urbanisés par un pourcentage de femmes plus élevé que dans l'ensemble régional (57,1%).

### **Dans le pays de Saint-Brieuc, la part des femmes ne varie pas avec l'âge**

Contrairement à la situation régionale, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi du pays de Saint-Brieuc reste élevée quel que soit l'âge. Nettement plus nombreuses que les hommes parmi les entrants sur le marché du travail entre 20 et 25 ans comme l'ensemble des bretonnes, les briochines sont aussi nettement plus nombreuses que les hommes entre 25 et 30 ans. La part des femmes reste ensuite élevée autour de 40 ans comme dans l'ensemble de la Bretagne. Après 45 ans, contrairement à la moyenne régionale, le nombre de femmes à la recherche d'un emploi reste stable pendant que le nombre d'hommes diminue progressivement, et la part des femmes se maintient à un niveau élevé.

## **Le contexte familial des DEFM femmes du pays de Saint-Brieuc est le même que celui de l'ensemble des DEFM bretonnes**

La part des femmes célibataires parmi les DEFM est la même dans le pays de Saint-Brieuc que dans l'ensemble de la Bretagne (37%). Il n'existe donc pas de différences significatives de contexte familial entre les briochines et les bretonnes. Il convient tout de même de noter que les briochines sont un peu plus fréquemment en situation de familles monoparentales (18%) que l'ensemble des bretonnes (16%), et ce au détriment des couples avec enfant(s).

## **Les DEFM femmes du pays de Saint-Brieuc sont légèrement moins diplômées et plus souvent employées**

Le niveau de formation des femmes à la recherche d'un emploi dans le pays de Saint-Brieuc est légèrement moins élevé que celui de l'ensemble des DEFM bretonnes. 47% des femmes ont un niveau BAC et plus, contre 49% pour la Bretagne entière. La part des « sans diplômes » est très légèrement plus haute à Saint-Brieuc (15%, contre 14% pour la région).

Dans le pays de Saint-Brieuc, la part des DEFM femmes ayant une qualification d'employée est encore plus importante que dans l'ensemble de la Bretagne (81% contre 78%). En conséquence, les qualifications d'ouvriers (7%) et les qualifications supérieures (10%) sont encore moins fréquentes.

## **Le chômage de longue durée est plus marqué à Saint-Brieuc**

Le chômage de longue durée est plus fréquent parmi les briochines (37%, contre 32% au niveau régional). A l'inverse, les femmes à la recherche d'un emploi depuis moins de 3 mois sont moins nombreuses dans le pays briochin (25% contre 28% au niveau régional).

La durée moyenne de chômage des femmes du pays de Saint-Brieuc est très importante (14,2 mois). Elle est nettement plus élevée que celle des hommes du pays (12,4 mois), et que celle de l'ensemble des bretonnes (11,9 mois).

## **L'activité réduite est plus développée dans le pays de Saint-Brieuc**

Une activité réduite est exercée par 49% des femmes du pays de Saint-Brieuc, contre 46% des femmes de l'ensemble des bretonnes. Cette activité réduite est plus souvent d'une durée supérieure à 78 heures (58% des cas, 53% au niveau régional). En moyenne, les femmes du pays de Saint-Brieuc exerçant une activité réduite effectuent plus d'heures que l'ensemble des bretonnes (respectivement 89 heures et 84 heures). L'activité réduite des briochines est donc plus fréquente et plus conséquente.

## **Le temps partiel est plus recherché à Saint-Brieuc**

Comme pour l'ensemble Bretagne, le contrat le plus recherché par les DEFM femmes du pays de Saint-Brieuc est l'emploi à temps plein à durée indéterminée. Il s'agit également de la très grande majorité des DEFM femmes, même si cette part est légèrement inférieure à la moyenne régionale (66% contre 69%).

La recherche d'un emploi à temps partiel à durée indéterminée est en revanche plus fréquente à Saint-Brieuc (24% contre 20% pour le total de la Bretagne).

Les CDD sont les contrats les moins recherchés par les DEFM femmes du pays de Saint-Brieuc (10% d'entre elles).

## **La spécialisation par métier est encore plus marquée dans le pays de Saint-Brieuc**

L'hyper concentration sur quelques métiers de la recherche d'emploi féminine est encore plus sensible dans le pays de Saint-Brieuc : les 6 métiers les plus recherchés représentent 81% des DEFM femmes (76% au niveau régional). Les 6 métiers les plus recherchés sont les mêmes qu'au niveau régional, même si l'industrie hôtelière est moins souvent mentionnée à Saint-Brieuc que dans le reste de la Bretagne.

## **4 LE PAYS DE SAINT-MALO : UN PAYS COTIER TRES TOURISTIQUE**

---

Longtemps enclavé face à la mer, Saint-Malo bénéficie désormais d'un réseau routier et ferré favorable à son développement. Le pays est constitué par une bande côtière très touristique allant de Dinard au Mont-Saint-Michel, mais aussi de pôles secondaires dans les terres (Combourg, Dol-de-Bretagne). Le sud du pays (autour de Tinténiac) fait clairement partie de l'aire d'influence de la métropole rennaise. La population malouine est en augmentation, essentiellement du fait des nombreuses arrivées de migrants, dont une partie est retraitée et contribue au vieillissement du pays. Ces caractéristiques (tourisme et accueil de retraités généralement aisés) expliquent que l'emploi soit tourné vers le tertiaire, et notamment le commerce et les services aux particuliers. Le secteur du bâtiment profite de l'important parc de résidences secondaires.

Au 31 décembre 2007, 4 300 femmes sont à la recherche d'un emploi dans le pays de Saint-Malo (5,3% des DEFM bretonnes). La part des femmes y est légèrement plus élevée que dans l'ensemble de la région (56,8%).

### **Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes entre 30 et 45 ans**

La structure d'âge des DEFM femmes du pays de Saint-Malo diffère légèrement de celle de l'ensemble des DEFM bretonnes. Les femmes de moins de 30 ans sont moins nombreuses à Saint-Malo (32% des DEFM femmes) que dans l'ensemble de la région (35% des DEFM femmes). Le pic d'entrée dans le chômage parmi les femmes de 20 - 30 ans est effectivement moins marqué à Saint-Malo. A la différence de la situation régionale, il y a donc un faible écart entre les stocks des différentes tranches d'âges de 20 à 50 ans. La part des femmes de plus de 50 ans est équivalente à Saint-Malo et dans l'ensemble régional.

Le nombre de DEFM diminuant plus faiblement avec l'âge pour les femmes que pour les hommes, la part des femmes est très élevée (près de 60%) entre 40 et 50 ans. En revanche, après 50 ans, la part des femmes est plus faible à Saint-Malo que dans le reste de la région.

### **Le contexte familial des DEFM femmes du pays de Saint-Malo est sensiblement le même que celui de l'ensemble des DEFM bretonnes**

La part des femmes célibataires parmi les DEFM est très légèrement inférieure dans le pays de Saint-Malo (35%) que dans l'ensemble de la Bretagne (36,5%). Les familles monoparentales sont en revanche un peu plus fréquentes (18%, contre 16% au niveau national). La contrainte familiale est au final aussi marquée pour les malouines que pour l'ensemble des bretonnes.

### **Les DEFM femmes du pays de Saint-Malo sont moins diplômées et plus souvent employées**

Le niveau de formation des femmes à la recherche d'un emploi est moins élevé dans le pays de Saint-Malo que dans l'ensemble de la Bretagne. Le niveau BAC et plus est atteint par seulement 44% des malouines, contre 49% des bretonnes. Et la part des femmes sans diplômes est plus élevée à Saint-Malo (18% contre 14% au niveau régional).

Dans le pays de Saint-Malo, la part des DEFM femmes ayant une qualification d'employée est encore plus importante que pour la Bretagne entière (82% contre 78%). En conséquence, les qualifications d'ouvrières (6%) et les qualifications supérieures (10%) sont encore moins fréquentes.

### **Les malouines retrouvent plus rapidement un emploi que l'ensemble des bretonnes**

La part des chômeurs de longue durée est moins élevée parmi les malouines (27%) que parmi l'ensemble des bretonnes (32%). Inversement, 33% des DEFM du pays de Saint-Malo retrouvent un emploi dans les trois mois (28% au niveau régional).

La durée moyenne de chômage des femmes du pays de Saint-Malo est logiquement plus courte (10,6 mois) que celle des bretonnes (11,9 mois). Les malouins présentent une durée moyenne de chômage encore plus courte (10 mois).

L'activité réduite est moins développée dans le pays de Saint-Malo

43% des DEFM femmes du pays de Saint-Malo exercent une activité réduite. Cette part est inférieure à la moyenne régionale (46%). Les femmes qui exercent une activité réduite dans le pays de Saint-Malo effectuent par ailleurs moins d'heures (79 heures, contre 84 heures pour les bretonnes). L'activité réduite longue n'est déclarée que par 49% des femmes en activité réduite (53% au niveau régional).

### **Le temps partiel est légèrement plus recherché à Saint-Malo**

Comme dans l'ensemble de la Bretagne, la très grande majorité des DEFM femmes recherche un emploi à temps plein à durée indéterminée (68% d'entre elles). La recherche d'un emploi à temps partiel à durée indéterminée est légèrement plus fréquente à Saint-Malo (22%) que dans la Bretagne entière (20%). 10% des femmes recherchent un CDD.

### **Les métiers recherchés sont les mêmes dans le pays de Saint-Malo et en Bretagne entière**

Il n'y a pas de différence entre les métiers recherchés par les DEFM femmes de Saint-Malo et celles de l'ensemble de la région. Les 6 métiers les plus cités recouvrent près des deux tiers des demandeuses d'emploi.

## **5 LE PAYS DE DINAN : UN PAYS TOURISTIQUE ET RURAL**

---

Sa façade maritime et son patrimoine naturel et culturel donnent au pays de Dinan des atouts touristiques certains. Il reste pourtant moins attractif que le pays voisin de Saint-Malo, et nettement plus rural. L'essentiel du pays est effectivement composé de communes rurales de faible densité, et Dinan constitue le seul pôle d'emploi. Peu créateur d'emploi, le pays voit une large part de ses actifs travailler dans les zones de Lamballe, Saint-Malo et Rennes. La structure de l'économie locale est encore marquée par le poids du secteur agricole, et le secteur tertiaire n'est pas très dynamique. Enfin, le système productif du pays fait peu appel aux emplois de cadres et de professions intermédiaires, ce qui explique le départ des jeunes qualifiés.

3,5% des DEFM bretonnes vivent dans le pays de Dinan. Les femmes représentent 59,2% de l'ensemble des DEFM dinannais, une part élevée caractéristique des pays ruraux bretons.

### **Les DEFM femmes sont plus âgées dans le pays de Dinan**

Les DEFM femmes du pays de Dinan sont plus âgées que l'ensemble des DEFM femmes de la région. Les moins de 30 ans ne représentent que 30% (contre 35% pour la Bretagne). A l'inverse les seniors sont plus nombreux dans le pays de Dinan (20%) que dans la région (16%).

A la différence de la situation régionale, le nombre de DEFM femmes ne diminue quasiment pas entre 20 et 45 ans, et reste très important entre 45 et 55 ans. Au final, quelque soit la tranche d'âge, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes parmi les demandeurs d'emploi du pays de Dinan, particulièrement après 40 ans.

### **Les DEFM femmes du pays de Dinan sont un peu moins souvent célibataires**

34% des DEFM femmes du pays de Dinan sont célibataires. C'est légèrement moins qu'au niveau régional (36,5%). La part des autres situations matrimoniales observées à Dinan est proche de la moyenne régionale.

### **Les DEFM femmes du pays de Dinan sont moins diplômées et plus souvent employées**

Le niveau de formation des femmes à la recherche d'un emploi dans le pays de Dinan est nettement moins élevé que celui de l'ensemble des bretonnes. 41,5% des femmes ont un niveau BAC et plus, contre 49% en Bretagne entière. La part des femmes sans diplômes est plus élevée à Dinan (17,5%) que dans l'ensemble de la Bretagne (14%).

Dans le pays de Dinan, la part des DEFM femmes ayant une qualification d'employée est plus importante qu'en Bretagne entière (81% contre 78%). Les femmes déclarent moins souvent une qualification supérieure, notamment d'ingénieurs et cadres (2% contre 4% en région).

### **La durée moyenne de chômage est plus longue dans le pays de Dinan**

Le chômage de longue durée est plus fréquent parmi les DEFM femmes du pays de Dinan (37%) que parmi l'ensemble des bretonnes à la recherche d'un emploi (32%).

Contrairement à la situation régionale, les DEFM femmes du pays de Dinan retrouvent moins rapidement un emploi (14,4 mois) que leurs homologues masculins (13 mois). La durée moyenne de chômage des femmes du pays de Dinan est nettement plus élevée que celle de l'ensemble des bretonnes (11,9 mois).

### **L'activité réduite est plus développée dans le pays de Dinan**

L'activité réduite est plus fréquente (49% des femmes dans le pays de Dinan, contre 46% dans l'ensemble de la région) et plus soutenue (60% des femmes en activité réduite travaillent plus de 78 heures). Et, en moyenne, les femmes du pays de Dinan effectuent plus d'heures que les bretonnes (respectivement 91 heures et 84 heures).

### **Les dinannaises recherchent davantage un CDI à temps plein**

A une plus grande majorité que pour l'ensemble régional (74% contre 68%), les dinannaises recherchent principalement un emploi à temps plein à durée indéterminée. 19% d'entre elles cherchent un temps partiel et seulement 7% un CDD (11% au niveau régional).

Les métiers recherchés sont les mêmes dans le pays de Dinan et en Bretagne entière

Il n'y a pas de différence entre les métiers recherchés par les DEFM femmes de Dinan et celles de l'ensemble de la région. Les 6 métiers les plus cités recouvrent près des deux tiers des demandeuses d'emploi.

## **6 LE PAYS DU CENTRE-OUEST-BRETAGNE (COB) : UN PAYS RURAL DANS LEQUEL LA PART DES FEMMES PARI MI LES DEMANDEURS D'EMPLOI EST RELATIVEMENT FAIBLE**

---

Le Centre-Ouest-Bretagne est situé au centre de la région, à cheval sur trois départements. C'est le pays le plus étendu de Bretagne, mais aussi celui dont la densité de population est la plus faible. Il voit sa population vieillir et légèrement diminuer, du fait d'un solde naturel négatif et d'une faible attractivité. Le Centre-Ouest-Bretagne est un pays essentiellement rural, dont Carhaix constitue le principal pôle d'emploi. L'emploi n'y est pas très dynamique, ce qui explique qu'une partie des actifs travaille hors du pays (Cornouaille, Brest, Lorient). Le poids des secteurs agricole et agroalimentaire est supérieur à la moyenne régionale. A l'inverse, le commerce et les services sont nettement moins représentés.

Le Centre-Ouest-Bretagne fait figure d'exception en ce qui concerne le chômage des femmes : la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi y est inférieure (54%) à la moyenne régionale bien qu'il s'agisse d'un pays rural.

### **Les femmes à la recherche d'un emploi sont plus âgées dans le Centre-Ouest-Bretagne**

Les DEFM femmes du Centre-Ouest-Bretagne sont plus âgées que les DEFM femmes de l'ensemble de la région. Les femmes de plus de 50 ans sont effectivement plus nombreuses dans le Centre-Ouest-Bretagne (20%) que dans la région (16%). Et à l'inverse, les femmes de moins de 30 ans sont plus nombreuses dans la région (35%) que dans le Centre-Ouest-Bretagne (32%).

Comme dans la région, les DEFM femmes du Centre-Ouest-Bretagne sont nettement plus nombreuses que les hommes avant 30 ans et après 55 ans. En revanche, il n'y a pas de surreprésentation féminine autour de 40 ans dans le Centre-Ouest-Bretagne.

### **Le contexte familial des DEFM femmes du Centre-Ouest-Bretagne est le même que celui de l'ensemble des DEFM bretonnes**

La natalité étant moins élevée dans le pays, les femmes célibataires et les femmes en couple sans enfant sont très légèrement surreprésentées dans le Centre-Ouest-Bretagne, au détriment des familles monoparentales et des couple avec enfant(s). La répartition par contexte familial des femmes à la recherche d'un emploi reste toutefois équivalente à celle de la région : un peu plus du tiers des femmes sont célibataires, un autre tiers est en couple avec enfant(s), et le dernier tiers est composé des familles monoparentales et des couples sans enfant.

### **Plus de titulaires d'un BEP/CAP et autant d'employées que dans la région**

La part des femmes ayant un niveau BAC ou plus est moins importante dans le Centre-Ouest-Bretagne (45%) que dans l'ensemble de la Bretagne (49%). En revanche, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont plus nombreuses (39% contre 36% en Bretagne).

La structure des DEFM femmes par qualification est exactement la même dans le Centre-Ouest-Bretagne que dans la région : les employées constituent plus des trois quarts des femmes demandeuses d'emploi.

### **La durée moyenne de chômage est légèrement plus longue dans le Centre-Ouest-Bretagne**

Le chômage de longue durée est très légèrement plus fréquent à Carhaix (33%) que dans le reste de la Bretagne (31,6%). En conséquence, les femmes qui retrouvent un emploi dans les 3 mois sont légèrement moins nombreuses.

La durée moyenne de chômage des femmes est plus longue dans le Centre-Ouest-Bretagne (12,5 mois) que dans l'ensemble de la région (11,9 mois). Mais les hommes du pays souffrent d'une durée de chômage encore plus longue (13,2 mois).

### **L'activité réduite est légèrement plus développée dans le Centre-Ouest-Bretagne**

L'activité réduite est pratiquée par 48% des femmes du Centre-Ouest-Bretagne (46% au niveau régional). Parmi celles-ci, 56% ont une activité réduite longue (53% au niveau régional). Et, en moyenne, les femmes du pays du Centre-Ouest-Bretagne effectuent plus d'heures que l'ensemble des bretonnes (respectivement 90 heures et 84 heures).

### **Le temps partiel est légèrement plus recherché dans le Centre-Ouest-Bretagne**

Comme dans l'ensemble de la Bretagne, la très grande majorité des DEFM femmes recherche un emploi à temps plein à durée indéterminée (68% d'entre elles). La recherche d'un emploi à temps partiel à durée indéterminée est légèrement plus fréquente à Centre-Ouest-Bretagne (22%) que pour la Bretagne entière (20%). 10% des femmes recherchent un CDD.

### **Les métiers recherchés dans le Centre-Ouest-Bretagne sont les mêmes que pour l'ensemble de la Bretagne**

Les six métiers les plus recherchés par les DEFM femmes du Centre-Ouest-Bretagne sont les mêmes que les six premiers du niveau régional, même si l'industrie de process est plus souvent mentionnée dans le Centre-Ouest-Bretagne qu'en Bretagne. L'hyper concentration sur quelques métiers de la recherche d'emploi féminine est équivalente au niveau régional : ces six métiers sont déclarés 79% des femmes.

## **7 LES PAYS DE PLOËRMEL-CŒUR DE BRETAGNE ET DE PONTIVY : DEUX PETITS PAYS RURAUX ET INDUSTRIALISES**

---

Les pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy sont deux petits pays situés au centre de la Bretagne, bien desservis par le réseau routier mais oubliés du réseau ferré. Les deux pays ne comptent que très peu d'habitants et voient leur population vieillir lentement. Essentiellement ruraux, les pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy ne comptent que quelques unités urbaines isolées (respectivement Ploërmel, Guer, Malestroit et Pontivy, Baud, Locminé). La structure de l'emploi dans les deux pays se caractérise par l'importance du secteur agricole et du secteur industriel (principalement les industries agroalimentaires).

La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi dans ces deux pays est très élevée : 61% à Ploërmel-Cœur de Bretagne et 60,7% à Pontivy. Elles représentent 4,1% de l'ensemble des femmes demandeuses d'emploi en Bretagne.

### **Les DEFM femmes sont plus jeunes dans les pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy**

Les DEFM femmes des deux pays sont légèrement moins âgées que celles de l'ensemble de la Bretagne. Les femmes de moins de 30 ans représentent 37% des DEFM de Ploërmel et 38% des DEFM de Pontivy (contre 35% pour la Bretagne). A l'inverse, les femmes de plus de 50 ans sont relativement moins nombreuses (14% à Ploërmel et 15% à Pontivy, contre 16% pour la Bretagne entière).

La part des femmes varie selon les âges de la même manière qu'au niveau régional, mais elle est toujours plus élevée à Ploërmel et à Pontivy.

### **Les célibataires sont moins représentées parmi les DEFM femmes des pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy**

Les DEFM femmes des deux pays sont un petit peu moins souvent célibataires que les DEFM femmes de l'ensemble de la région : 34% à Ploërmel, 35% à Pontivy, et 36,5% pour la Bretagne entière. Les familles monoparentales sont également un peu moins fréquentes dans les deux pays. Les couples (avec ou sans enfant) sont donc légèrement plus représentés par rapport à la moyenne régionale.

### **Les DEFM femmes des pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy sont moins diplômées et moins qualifiées**

Le niveau de formation des femmes à la recherche d'un emploi dans les pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy est moins élevé que celui de l'ensemble des DEFM bretonnes : seulement 45% des ploërmelaises et 44% des pontiviennes ont un niveau BAC et plus, contre 49% pour l'ensemble des bretonnes. A l'inverse, la part des femmes « sans diplômes » (16% à Ploërmel et Pontivy) et la part des femmes titulaires d'un CAP/BEP (39% à Ploërmel et 41% à Pontivy) sont plus élevées dans ces deux pays qu'au niveau régional (14% de « sans diplômes », 36% de BEP/CAP) .

Comme dans l'ensemble de la région, les DEFM femmes déclarent très majoritairement une qualification d'employées. En revanche, dans le pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et surtout dans le pays de Pontivy, les DEFM femmes ayant une qualification supérieure (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) sont moins représentées qu'au niveau régional (10% à Ploërmel et 8% à Pontivy, contre 13% pour la Bretagne entière). Et la part des ouvriers est plus importante à Ploërmel (12%) et à Pontivy que 8% dans la Bretagne entière (11%).

La durée de chômage est plus courte dans les pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy

Le chômage de longue durée est nettement moins fréquent parmi les DEFM femmes des deux pays (24% à Ploërmel et 28% à Pontivy) que parmi l'ensemble des DEFM bretonnes (32%). Ce sont les femmes à la recherche d'un emploi depuis 3 à 12 mois qui sont davantage représentées dans ces deux pays.

Logiquement, la durée moyenne de chômage des femmes est moins élevée à Pontivy (10,4 mois) et surtout à Ploërmel (9,5 mois) qu'au niveau régional (11,9 mois).

### **L'activité réduite est légèrement plus développée dans le pays de Pontivy et plus longue dans le pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne**

47% des DEFM femmes du pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne exerce une activité réduite, soit une proportion équivalente à la moyenne régionale (46%). Cette part est légèrement plus élevée dans le pays de Pontivy (49%). L'activité réduite est donc légèrement plus fréquente à Pontivy, mais elle est proche de la moyenne régionale par son intensité (85 heures en moyenne contre 84 heures pour la Bretagne). En revanche, l'activité réduite est plus longue dans le pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne : l'activité réduite longue y est plus fréquente qu'en région (58% des femmes ayant une activité réduite, contre 53% au niveau régional) et la moyenne d'heures effectuées est plus élevée (respectivement 89 heures et 84 heures).

### **Le contrat recherché par les DEFM femmes : un peu moins de temps partiel dans le pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, plus de CDD dans le pays de Pontivy**

Comme pour l'ensemble Bretagne, le contrat le plus recherché dans les deux pays est l'emploi à temps plein à durée indéterminée. Il s'agit d'une plus grande majorité dans le pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne (71%) que dans l'ensemble de la région (68%), mais d'une part moins importante dans le pays de Pontivy (63%).



La recherche d'un CDI à temps partiel est légèrement moins développée à Ploërmel (17%) qu'à Pontivy et dans l'ensemble de la Bretagne (20%).

Le pays de Pontivy se caractérise par une forte part de femmes recherchant un CDD (17%). Les ploërmelaises à la recherche d'un CDD sont moins nombreuses (12%) et plus proches de la moyenne régionale (11%).

### **La spécialisation par métier est plus forte dans les pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy**

Les six métiers les plus recherchés par les DEFM femmes des pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et de Pontivy sont les mêmes que les six premiers du niveau régional. Ces six métiers représentent 80% des DEFM femmes de Ploërmel et 82% des DEFM femmes de Pontivy. La spécialisation sur quelques métiers est donc encore plus marquée dans ces deux pays qu'au niveau régional.

## ANNEXE :

### Données statistiques par âge, avec un seuil à 25 ans inclus

	DEFM femmes			DEFM hommes		
	Moins de 26 ans	De 26 à 50 ans	Plus de 50 ans	Moins de 26 ans	De 26 à 50 ans	Plus de 50 ans
<b>Ensemble</b>	<b>21,6%</b>	<b>62,5%</b>	<b>15,8%</b>	<b>21,8%</b>	<b>63,3%</b>	<b>14,9%</b>
<b>Situation familiale</b>						
Personnes vivant seules	78,4%	26,0%	21,3%	92,4%	58,1%	36,2%
Personnes responsables d'une famille monoparentale	5,0%	19,6%	15,2%	1,0%	6,5%	8,2%
Personnes en couple sans enfant	9,5%	8,7%	32,2%	4,0%	8,4%	21,0%
Personnes en couple avec enfant(s)	7,1%	45,8%	31,3%	2,6%	27,0%	34,6%
<b>Qualification</b>						
Manoeuvres	0,9%	0,7%	1,0%	4,8%	2,8%	2,4%
Ouvriers spécialisés	2,5%	4,1%	5,1%	8,3%	7,1%	6,7%
Ouvriers qualifiés	3,0%	4,0%	5,0%	21,1%	23,5%	25,3%
Employés non qualifiés	28,7%	21,9%	22,2%	21,2%	13,5%	11,6%
Employés qualifiés	53,0%	55,2%	57,0%	31,0%	32,8%	27,1%
Agents de maîtrise	1,4%	2,5%	2,0%	1,3%	3,4%	4,5%
Techniciens	6,8%	7,1%	3,7%	8,0%	9,9%	7,8%
Ingénieurs et cadres	2,2%	4,4%	3,8%	2,4%	6,9%	14,4%
<b>Niveau de formation</b>						
1er cycle 2nd degré (VI)	2,0%	5,6%	24,3%	3,8%	5,1%	13,2%
BIS CES SES (V bis)	4,0%	5,7%	12,1%	6,4%	4,6%	6,4%
BEP CAP (V)	34,1%	37,1%	36,9%	43,2%	45,3%	45,9%
BAC BTN BT BP (IV)	31,7%	22,1%	14,7%	25,3%	20,0%	15,7%
Bac + 2 (III)	15,7%	14,6%	5,9%	12,2%	13,5%	9,1%
Bac + 3 ou 4 (I et II)	11,8%	14,8%	6,0%	7,9%	11,5%	9,6%
<b>Activité réduite</b>						
Aucune	54,3%	55,2%	51,3%	65,1%	64,6%	70,4%
De 1h à 78h	20,3%	20,5%	26,1%	15,3%	14,1%	13,6%
Plus de 78h	25,3%	24,3%	22,6%	19,6%	21,3%	16,0%
<b>Motif d'inscription</b>						
Première entrée	15,9%	1,2%	0,2%	12,1%	0,9%	0,2%
Reprise d'activité	5,0%	7,8%	4,2%	3,4%	4,8%	4,5%
Démission	3,8%	7,1%	4,2%	3,8%	4,8%	2,7%
Fin de convention de conversion ou CRP	0,1%	1,0%	3,6%	0,1%	0,7%	2,3%
Licenciement économique	0,8%	3,4%	7,7%	1,1%	3,5%	7,7%
Autre licenciement	4,1%	12,8%	21,0%	6,5%	16,7%	23,7%
Fin de mission d'intérim	7,9%	4,9%	2,9%	17,4%	13,4%	6,4%
Fin de contrat	41,1%	30,6%	26,7%	36,7%	27,1%	21,0%
Autres cas	21,3%	31,0%	29,6%	18,9%	28,1%	31,6%

	DEFM femmes			DEFM hommes		
	Moins de 26 ans	De 26 à 50 ans	Plus de 50 ans	Moins de 26 ans	De 26 à 50 ans	Plus de 50 ans
<b>Ancienneté de la demande d'emploi</b>						
Moins d'un mois	12,3%	8,1%	6,1%	15,2%	10,1%	7,8%
De 1 à 3 mois	27,9%	18,6%	13,4%	29,3%	20,0%	13,9%
De 3 à 6 mois	29,6%	20,9%	13,8%	28,2%	19,4%	13,6%
De 6 à 12 mois	15,3%	19,8%	16,3%	14,1%	18,2%	17,0%
De 12 à 24 mois	11,2%	17,9%	20,1%	9,7%	16,3%	18,5%
De 24 à 36 mois	2,6%	7,1%	12,0%	2,4%	6,7%	11,8%
Plus de 36 mois	1,1%	7,6%	18,2%	1,1%	9,3%	17,3%

<b>Contrat recherché</b>						
DEFM à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein	80,3%	69,7%	52,8%	83,4%	79,9%	70,8%
DEFM à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel	5,9%	20,5%	35,7%	1,5%	4,5%	12,8%
DEFM à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou mission d'intérim	13,8%	9,8%	11,4%	15,2%	15,6%	16,3%

<b>Secteur d'activité recherché (ROME 22)</b>						
Personnel des services aux personnes et à la collectivité	23,2%	27,7%	40,1%	4,4%	5,4%	7,4%
Personnel des services administratifs et commerciaux	15,6%	18,1%	17,2%	3,2%	2,6%	2,6%
Personnel de l'industrie hôtelière	7,9%	5,5%	4,8%	8,0%	6,8%	4,4%
Personnel de la distribution et de la vente	21,5%	13,0%	11,3%	10,8%	6,7%	5,7%
Professionnels des arts et du spectacle	1,4%	2,4%	1,2%	2,1%	6,4%	5,2%
Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	1,5%	3,6%	2,5%	0,5%	2,2%	2,4%
Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	6,8%	5,1%	2,2%	3,5%	4,0%	2,1%
Professionnels de la santé (professions paramédicales)	4,0%	2,9%	1,7%	0,7%	0,7%	0,5%
Professionnels de la santé (professions médicales)	0,3%	0,6%	0,5%	0,0%	0,2%	0,3%
Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	3,1%	4,1%	2,3%	2,9%	4,5%	4,5%
Cadres commerciaux	1,2%	2,0%	1,7%	1,0%	3,4%	5,9%
Personnels de l'agriculture et de la pêche	2,1%	2,3%	2,7%	5,9%	6,0%	7,6%
Personnels du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	0,6%	0,4%	0,1%	14,5%	10,9%	9,3%
Personnel du transport et de la logistique	1,7%	2,4%	1,3%	13,6%	16,9%	17,0%
Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	1,0%	1,5%	1,8%	10,1%	8,4%	9,5%
Personnel des industries de process	3,7%	5,0%	6,0%	3,6%	2,9%	2,2%
Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)	0,2%	0,4%	0,8%	0,3%	0,4%	0,9%
Personnel de type artisanal	1,2%	1,1%	1,2%	4,8%	3,0%	2,9%
Maîtrise industrielle	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,6%
Techniciens industriels	0,6%	0,5%	0,2%	4,8%	3,6%	2,7%
Cadres techniques de l'industrie	0,8%	0,8%	0,2%	1,9%	2,1%	2,8%
Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	0,9%	0,7%	0,3%	1,9%	2,5%	3,2%

Source : ANPE / DARES – Données 31/12/ 2007 catégories 1,2,3,6,7,8